



**The *Great* Canadian  
Catholic Hospital History Project**

Documenting the legacy and contribution of the  
Congregations of Religious Women in Canada,  
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.

---



**Projet de la *Grande* Histoire  
des hôpitaux catholiques au Canada**

Retracer l'héritage et la contribution des  
congrégations de religieuses au Canada,  
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

---

**Trois Siècles de Charité  
l'Hôtel-Dieu de Montréal  
1642-1942**

par  
**Sœur Jeanne Bernier, R.H**

**Source:** courtesy of the Provincial House, Montreal  
Religious Hospitallers of St. Joseph /  
Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

**Copyright:** Public domain

**Digitized:** March 2012

1642 — 1942

T  
R  
O  
I  
S  
  
S  
I  
È  
C  
L  
E  
S  
  
D  
E  
  
C  
H  
A  
R  
I  
T  
É



À L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Sœur Jeanne BERNIER, R.H.

100

TROIS SIÈCLES DE CHARITÉ

Sœur Jeanne BERNIER, R. H.

# TROIS SIÈCLES DE CHARITÉ

A

L'HÔTEL - DIEU

DE

MONTRÉAL



*Thèse présentée comme supplément de cours en vue du  
Baccalauréat-ès-Sciences Hospitalières décerné par  
l'Université de Montréal aux élèves graduées  
de l'Institut Marguerite d'Youville.*

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE  
CINQUANTE EXEMPLAIRES DE LUXE  
SUR PAPIER VERGÉ BYRONIC BLANC,  
NUMÉROTÉS À LA PRESSE DE 1 À 50.

NIHIL OBSTAT  
HONORIUS RAYMOND, S.J.  
*cens. dioc.*  
27 déc. 1948.

●  
IMPRIMATUR  
† J.-C. CHAUMONT, v.g.  
*Evêque tit. d'Arena*  
*Auxiliaire de Montréal*  
27 déc. 1948.

IMPRIMÉ AU CANADA

À MES SUPÉRIEURES  
EN HOMMAGE DE PIÉTÉ FILIALE  
ET DE  
RESPECTUEUSE GRATITUDE

« Mourir dans l'hôpital ou mourir sur les roses,  
Sont deux semblables choses :  
Car c'est toujours mourir.  
Mais c'est dans l'hôpital et non pas sur les roses,  
Que l'homme apprend des choses  
Pour bien vivre et mourir ».

ANNE DE MELUN, Princesse d'Épinoï,  
Fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Baugé.



## Préface

*Le troisième centenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal s'est manifesté par des réjouissances splendides. Les hommages de reconnaissance vinrent, à cette occasion, nombreux et de partout; les autorités civiles et religieuses s'unirent pour se faire les interprètes de la population entière.*

*Les démonstrations verbales, cependant, passent; les discours, quelque éloquentes qu'ils soient, ne laissent qu'un souvenir qui, à la longue, s'efface. Aussi faut-il que des témoignages écrits soient publiés. En 1942, la révérende Sœur Mondoux fit paraître le premier volume de l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal; ce fut un geste magnifique et tous attendent impatiemment la venue du second volume.*

*Il est cependant une foule de gens que ce document historique ne saurait atteindre et à leur intention, la révérende Sœur Jeanne Bernier a écrit un excellent petit livre qui résume d'une manière complète trois siècles de charité à l'Hôtel-Dieu de Montréal.*

*Le travail de Sœur Bernier a été présenté sous forme de thèse, mais il est rédigé d'une manière telle que les parties littéraires débordent d'emblée la section documentaire. La lecture en est ainsi plus facile et fort agréable.*

*Les lecteurs, en parcourant ce petit volume, apprendront des faits qu'ils ont peut-être déjà sus, mais qu'ils ont oubliés; ils y retrouveront les fastes de notre histoire locale; ils y comprendront mieux encore l'œuvre splendide que Jeanne Mance et celles qui lui ont succédé ont accomplie à Ville-Marie.*

*Ceux qui connaissent moins notre petite histoire et qui sont anxieux de la bien comprendre trouveront ici nombre de faits jusqu'alors inédits, car l'auteur rapporte longuement les origines religieuses de l'Hôtel-Dieu, trace un excellent portrait de Jérôme Le Royer de la Dauversière et complète son introduction en parlant de la fondation des Hospitalières de Saint-Joseph.*

*L'ouvrage est divisé en trois chapitres de dimensions légèrement inégales. Le premier fait part des humbles débuts de l'Hôtel-Dieu, rappelle Jeanne Mance et les premières Hospitalières. Le second chapitre porte sur le soin*

des malades à l'Hôtel-Dieu et le troisième est consacré au rayonnement et à l'expansion de l'œuvre de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Si le thème de la première partie se retrouve dans l'œuvre de Sœur Mondoux, il n'en est pas de même des dernières parties qui sont tout à fait originales et pleines de renseignements pratiques.

Il ne fait aucun doute que, s'il y a beaucoup à apprendre dans cet ouvrage, il y a surtout beaucoup à retenir.

« Les trois siècles de charité à l'Hôtel-Dieu de Montréal » mérite de servir d'exemple en ces moments de perturbation sociale; quand la charité est bien comprise et qu'elle est basée sur le dévouement et la bonté compatissante, elle obtient des miracles qu'aucune législation ne peut atteindre ou remplacer.

Je n'hésite pas à recommander fortement la lecture du volume de la révérende Sœur Bernier, lecture facile parce que la langue en est claire et simple, lecture agréable parce qu'elle remémore les gestes de nos ancêtres, lecture passionnante pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Montréal.

EDOUARD DESJARDINS,  
Président du Conseil Médical  
de l'Hôtel-Dieu de Montréal.



## TABLE DES MATIÈRES



PRÉFACE ... ..	9
----------------	---

### *Introduction*

Origines religieuses de l'Hôtel-Dieu ... ..	15
Jérôme Le Royer de la Dauversière ... ..	21
Fondation des Hospitalières de Saint-Joseph	25

### *Chapitre Premier*

Humbles débuts de l'Hôtel-Dieu ... ..	41
Jeanne Mance et les Hospitalières ... ..	51
Dévouement héroïque des Premières Mères ...	69

### *Chapitre II*

Le Soins des malades à l'Hôtel-Dieu ... ..	87
--	----

### *Chapitre III*

Rayonnement et Expansion de l'œuvre ... ..	107
Conclusion ... ..	125
Bibliographie ... ..	130



INTRODUCTION

1 — ORIGINES RELIGIEUSES DE  
L'HÔTEL-DIEU







DANS toute existence humaine vraiment féconde, une halte s'impose, destinée à récapituler le passé, à évaluer le présent, à prévoir l'avenir. Pour faire ainsi le point dans sa vie, l'homme a ses heures préférées: date choisie, anniversaire mémorable, début ou crépuscule d'année, que sais-je ?

Les institutions n'échappent pas à cette loi.

Pour l'heure, l'année 1942 commémore le troisième centenaire de la fondation de Montréal et de son Hôtel-Dieu. Saurait-il être instant plus propice pour enserrer le passé dans un regard scrutateur, et faire valoir les titres de noblesse du « doyen de nos hôpitaux » de Montréal, si peu connu de ceux mêmes dont il soulage la souffrance, panse les blessures et guérit les maux ?

Trois siècles ont passé sur sa vie, comblés d'une opulente moisson. Et, tel le laboureur penché sur ses guérêts, soupèse les blés d'or

que le soleil a mûris, ainsi le vieil Hôtel-Dieu peut-il contempler avec légitime fierté, son passé trois fois séculaire.

L'histoire est là cependant pour nous dire combien humbles, pauvres et tourmentés furent ses débuts.

Au matériel, rien ou presque rien : une petite maison rudimentaire où Jeanne Mance, riche de confiance en Dieu, de vaillance et de foi, met à l'épreuve son âme de Française et son héroïque dévouement.

Sur le sol inculte et barbare d'Hochelaga mué en Ville-Marie, le sacrifice obscur deviendra aliment de choix ; les difficultés et les contrariétés : pain quotidien trempé de générosité. L'avenir est sombre... sans espoir de grands lendemains.

Ce premier hôpital, on l'a dit depuis, naît d'une « épopée mystique », mais pour lors, sa naissance semble l'antipode du bon sens ; sa vigueur primitive n'en est pas altérée pour autant, et elle s'accroît au rythme sûr et ralenti des œuvres durables.

Un simple regard sur les événements du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont trait à l'histoire de l'Hôtel-Dieu, a tôt fait de justifier ceux-ci et de reconnaître leur caractère providentiel,

manifestement miraculeux même, par certains endroits. En fait foi, au premier plan, la biographie du fondateur de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, continuatrices de l'œuvre de Jeanne Mance.

Les différents ministères ont été  
appelés. On fut sûr au premier plan la pro-  
priété du fondement de l'histoire des Ré-  
publiques Hospitalières de Saint-Joseph. Les  
membres de l'œuvre de Jeanne Mance.

2 — JÉRÔME LE ROYER DE LA  
DAUVERSIÈRE





É à la Flèche, en Anjou, le 18 mars 1597, d'une noble et vieille souche bretonne, dont les ancêtres avaient pris part aux Croisades, Jérôme Le Royer de la Dauversière fut l'un des premiers élèves au Collège Henry IV de la Flèche, dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus.

Peu de temps après ses études, Jérôme Le Royer épouse Jeanne de Baugé qui devient l'auxiliaire de ses initiatives. Des cinq enfants qui prirent place à ce foyer éminemment chrétien, deux fils se font prêtres, une fille entre dans la communauté fondée par son père, et une autre chez les Visitandines de la Flèche.

Si extraordinaire que soit pour Le Royer sa mission de fondateur d'une communauté religieuse, elle ne dépasse guère, dans les circonstances, celle qui lui est également dévolue par la Providence de devenir colonisateur et fondateur de Montréal.

Le nom de ce méritant collaborateur des œuvres de Dieu sur le sol canadien, qu'il n'a jamais foulé, n'est certes pas passé à la postérité, auréolé de la gloire de ses mérites. Toutefois, le bien que, sans bruit, ont produit ses œuvres depuis trois cents ans, ne laisse pas de forcer l'admiration, et d'appeler le jour où justice lui sera rendue.



3 — FONDATION DES HOSPITALIÈRES DE  
SAINT-JOSEPH





MONSIEUR LE ROYER est l'homme d'une idée de génie. Il est aussi l'homme d'une œuvre dont la réalisation grandiose suffirait à la gloire de toute une génération. Établir un nouvel Ordre d'Hospitalières pour le service des pauvres, en transplanter un rameau dans l'Île de Montréal alors déserte; peupler cette terre et la cultiver; en faire un avant-poste de l'évangélisation dans la Nouvelle-France, telle est l'inspiration que Jérôme Le Royer reçoit du ciel le 2 février 1630, après une fervente communion dans l'église de Notre-Dame-du-Chef-du-Pont, à la Flèche. Il connaît même distinctement, par vue surnaturelle, les personnes qui doivent concourir avec lui à ce dessein. Cette faveur céleste, prélude de sa mission, ne sera pas la dernière: souventes fois, ses actes évolueront en plein centre merveilleux.

Dans sa Providence admirable, le Seigneur

suscite à l'heure voulue, les instruments qu'il lui plaît, les rapproche, les unit pour la réalisation du bien projeté par sa prescience éternelle: tel, Meudon; telle, « la maladrerie » Sainte-Marguerite de la Flèche.

Ainsi, obligé de se rendre à Meudon pour y conférer d'affaires importantes concernant la réalisation de son mandat divin, monsieur de la Dauversière fait la rencontre de l'abbé Jean-Jacques Olier. Inconnus l'un à l'autre, ils se saluent réciproquement par leur nom, et avec des sentiments identiques, s'entre-tiennent, sans plus, des projets de Montréal.

A Sainte-Marguerite, une pieuse demoiselle, Marie de la Ferre, se dévoue au soin des malades. Elle soumet un jour à monsieur Le Royer, intéressé à cette œuvre charitable, certaines perplexités relatives à l'avenir. Et, celui-ci de lui répondre: « Il y a longtemps, mademoiselle, que le Seigneur m'a fait connaître qu'Il vous destinait à être la pierre angulaire ou plutôt, à être la pierre fondamentale d'un nouvel institut de Religieuses Hospitalières, dédié à la Sainte Famille sous le nom et la protection de saint Joseph ».

La charitable infirmière ignore, sans doute, que cet hôpital délabré, champ de son apos-

tolat et de son héroïque dévouement, deviendra le premier Hôtel-Dieu de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph dont Dieu l'appelle à être la fondatrice. Dès lors, cependant, les ordres divins lui apparaissent évidents. Car, au 2 février 1634, dans la ferveur d'une action de grâces à Jésus-Eucharistie, « il lui avait semblé voir une salle spacieuse et des lits rangés des deux côtés; et elle avait entendu Notre-Seigneur lui dire intérieurement: « C'est là que tu dois me servir ». Les paroles inspirées de Le Royer viennent de préciser le mode et le lieu d'accomplissement de cette révélation; aussi bien, la future fondatrice y voit-elle la confirmation de son mandat personnel. A l'instant, sa décision est prise: elle collaborera à l'œuvre divine.

Originaire de Roiffé, diocèse de Poitiers, Marie de la Ferre possédait des quartiers de noblesse. Restée orpheline dès son bas âge, son enfance et son adolescence connurent de douloureuses épreuves, suscitées par une belle-mère calviniste. Ces vents d'orage n'ébranlèrent ni son ardente piété, ni son confiant amour de Dieu, ni la fermeté de sa foi. A seize ans, après avoir libéralement dépensé

sa fortune au service des pauvres, elle manifeste à son directeur le désir de se faire religieuse. Encouragée par celui-ci, la pieuse jeune fille doit, par la suite, sacrifier cet idéal pour complaire aux volontés d'une tante chez qui elle demeure, et qui s'obstine à contrarier ses projets. Mademoiselle de la Ferre passera vingt-huit années près de cette dame, et seul, le décès de celle-ci lui rendra la liberté de consacrer sa vie au Christ et à ses membres souffrants.

Néanmoins, ces longues années d'attente voient « la sainte demoiselle » — ainsi qu'on la nomme partout — au service des malades et des malheureux. A l'hôpital, elle se fait la servante des pauvres; elle panse leurs plaies, les console et les instruit avec un soin particulier. Quand vient l'heure de la convalescence, elle n'abandonne point ses protégés: sa sollicitude les accompagne par delà les murs de l'asile de charité, et pourvoit encore à leurs besoins. Ainsi, sans le savoir et sans souci de renom, elle inaugure le « service social » à l'hôpital.

C'est alors que sa rencontre précipitée avec monsieur Le Royer projette sur sa vie de nouveaux et plus vastes horizons. Y fait suite

une période d'élaboration qui établit les préliminaires de l'œuvre nouvelle. Et, le 18 mai 1636, Marie de la Ferre, Anne Foureau sa cousine, et quelques compagnes s'engagent publiquement à consacrer leur vie au service des pauvres et des malades de l'hôpital Sainte-Marguerite.

Aidé des conseils des révérends Pères Jésuites, Jérôme Le Royer rédige les Constitutions de la communauté naissante, et les soumet à l'approbation de Monseigneur de Rueil, évêque d'Angers. Le 19 octobre 1643, celui-ci promulgue le décret d'érection de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, approuve leurs Constitutions, et fixe l'émission des premiers vœux au 23 janvier 1644. Par cette reconnaissance canonique, l'humble grain de sénevé devient un arbuste prometteur au sein de l'Église.

De fait, les vertus des premières Mères ne tardent point à jeter un vif éclat sur l'Institut au berceau, et leur méritent l'estime et la vénération du peuple. Par ailleurs, une sainte émulation règne entre les Hospitalières et les servantes des pauvres qui continuent près d'elles leur inlassable dévouement. La charité, fille du ciel, nivelle les situations et fait

oublier aux premières, rang social ou titres de noblesse. On y voit pourtant figurer les plus beaux noms de l'armorial de France, tel Anne de Lespicier, dame d'honneur de la princesse de Condé, et l'illustre princesse d'Epinoy, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Baugé.

Six ans d'une vie marquée au coin du don plénier de soi, suffirent à féconder le sillon laborieusement ensemencé. Dès 1650, dirigé par Mère de la Ferre elle-même, un essaim de la jeune ruche hospitalière assume la mission d'aller verser les trésors de la charité sur les pauvres et les souffrants de la ville de Moulins.

En 1652, une épidémie se déclare dans cette région. Les malades surabondent à l'hôpital, et l'une après l'autre, sous l'étreinte du terrible mal, les religieuses sont forcées de rendre les armes. Seule, Mère de la Ferre reste debout. Jour et nuit au chevet des contagieux, elle prodigue sans compter les mille ressources de son héroïque dévouement. Hélas ! lorsque tous ont retrouvé la santé, l'in-fatigable Mère tombe à son tour pour ne plus se relever ! Dernière victime du fléau, elle succombe le 28 juillet 1652.



Confiante et sereine, son âme va se présenter au Dieu qui ne laisse pas sans récompense « le verre d'eau froide donné en son Nom ». Combien alors, ne dut-Il pas se montrer munificent envers cette humble servante des pauvres, à la vie toute de charité.

La disparition de la fondatrice n'arrête pas l'expansion de son Institut. Pour l'instant, la lointaine Ville-Marie où, depuis dix ans, Mère de la Ferre caressait le rêve d'envoyer ses filles, verra bientôt ce rêve devenir une réalité.

Pour mieux établir les faits, remontons aux sources, et disons qu'en 1640, Jean de Lauzon avait cédé l'Île de Montréal à monsieur de la Dauversière moyennant la somme de 150,000 livres. On s'était mis à l'œuvre immédiatement, et dès le 2 février 1641, monsieur Olier avait convoqué les Associés de la Compagnie de Montréal pour les consacrer à la Vierge, eux et l'Île qu'ils voulaient coloniser. A cette occasion, la future cité avait reçu le nom de Ville-Marie.

Au premier plan de cette entreprise gigantesque qui a produit notre Montréal, figure Jérôme Le Royer de la Dauversière. Nous soulignons avec bonheur son rôle merveilleux,

tout d'abnégation, d'efforts soutenus, de foi intrépide baignée de surnaturelles clartés, qui a été magnifiquement reconnu par l'un de nos auteurs contemporains les mieux informés, le savant historien Dom Jamet, O.S.B. Il écrit: « L'histoire de la fondation et des commencements de Montréal s'incarne principalement dans un homme. L'initiateur, le promoteur de l'entreprise, c'est Jérôme Le Royer de la Dauversière. C'est lui qui en groupe les premiers et les principaux ouvriers: Olier, Maisonneuve, Jeanne Mance. Il fut vraiment l'intendant, en France, des affaires de Montréal. Toujours dans les moments critiques, alors que tout est compromis, un homme fend l'ombre et reparaît au grand jour: la Dauversière. Lui seul, en France, il a fait de Montréal son œuvre capitale, exclusive, vraiment son affaire. Là, il a aventuré repos, santé, fortune, les biens mêmes des siens. La Dauversière revendique un mandat d'origine céleste, et ses contemporains les mieux informés n'ont pas songé à mettre en doute ce caractère surnaturel de sa mission »<sup>1</sup>.

Aux Montréalais, soucieux des origines de

---

<sup>1</sup> JAMET (Dom Albert) O.S.B. Jérôme Le Royer et les commencements de Montréal. Revue de l'Université d'Ottawa, Oct.-déc., 1936, p. 418.

leur petite patrie et fiers de son passé, de retenir ces mots lourds de justesse et révélateurs de vérité.

La fondation de Ville-Marie n'est que le premier objectif de la mission providentielle de la Dauversière.

Le ciel lui a enjoint d'y envoyer des religieuses dont il est également le fondateur. Délicate mission qui lui occasionne mille difficultés, et lui vaut plus d'un souci.

L'évêque de Québec, en particulier, comprend mal qu'une nouvelle communauté d'Hospitalières puisse venir s'implanter dans la Nouvelle-France, alors que sa petite ville épiscopale possède déjà un vigoureux essaim de religieuses vouées au soin des malades. Ne semblent-elles pas toutes désignées pour desservir l'hôpital de Jeanne Mance ?

Monsieur de Queylus, supérieur de la mission sulpicienne de Montréal, partage les convictions de Monseigneur de Laval. Héritier de la vocation d'Olier dans la Nouvelle-France, ce robuste missionnaire trouve beaucoup plus simple de substituer aux Hospitalières destinées à Ville-Marie, les Augustines de la Miséricorde de Jésus, de Dieppe, établies à Québec depuis 1639.

Cette sourde opposition trouve monsieur de la Dauversière, inébranlable. Envers et contre tout, ses filles seules entreront à Ville-Marie: il l'affirme prophétiquement. Après avoir vaincu tout obstacle, quand sonne pour les Hospitalières de la Flèche, l'heure du départ, Le Royer se heurte alors à la mauvaise foi, voire aux soupçons de ses contemporains ameutés sous de spécieux prétextes.

Pourtant rien ne fléchit son intrépide détermination. Dieu a parlé: « Il sera obéi ».

Le 29 juin 1659, les trois religieuses qu'il a désignées, Mère Judith Moreau de Brésolles, supérieure, les sœurs Catherine Macé et Marie Maillet, s'embarquent sur le Saint-André et font voile vers Québec.

Sur le pont du navire en partance, le fondateur de Montréal bénit ses filles qu'il ne reverra plus et fait monter vers le ciel, l'intraduisible note de son « Nunc dimittis », ce cantique suprême du couronnement des œuvres.

Les vaillantes Hospitalières n'en ont pas fini, pour autant, avec les difficultés. À Québec, elles auront à défendre, contre l'illustre Monseigneur François de Laval, lui-même, leur droit d'aller se dévouer à Montréal.

À l'instar du fondateur, elles opposeront tant de douceur et de ferme résistance, que Monseigneur de Pétrée se verra contraint d'abdiquer ses vues personnelles et finalement, leur accordera avec bonne grâce, le droit réclamé.

Le 2 octobre 1659, montées sur une frêle embarcation, les intrépides Françaises sa-  
luaient sur les rives du Saint-Laurent, le poste avancé de Ville-Marie, où, de par Dieu, elles venaient continuer et amplifier l'œuvre de Jeanne Mance.

« Le hardi programme ébauché vingt ans plus tôt est réalisé dans tous ses points »<sup>2</sup>.

A son tour, le lieutenant terrestre des ordres de Dieu peut aller recevoir sa récompense.

Le 29 juin précédent, après la disparition du Saint-André sur les ondes mouvantes de l'océan, Le Royer était retourné à la Flèche, épuisé, souffrant dans son âme et dans son corps.

Quatre mois plus tard, Dieu réclama sa vie qu'il lui remet dans un acte suprême d'amour divin. « Depuis longtemps, la science de la croix lui était familière et il sut en faire usage

---

<sup>2</sup> JAMET (Dom Albert) O.S.B., *op cit.*, p. 417.

au soir du 6 novembre 1659, pour bien mourir »<sup>3</sup>.

Pour conclure, n'est-il pas juste de dire que Montréal et l'Institut des Hospitalières de Saint-Joseph se doivent également d'honorer la mémoire de ce « grand méconnu », comme dit si bien Dom Jamet, O.S.B. À tout le moins, en Europe et en Amérique, les filles spirituelles de Le Royer défendront-elles son nom de l'oubli où sombrent tant d'autres gloires moins pures, mais plus ostensiblement reconnues.

Leur Institut compte actuellement huit maisons en France: La Flèche, Laval, Baugé, Beaufort, Nîmes, L'Isle, Ernée, Beaupreau; une à Lobbes en Belgique, et vingt sur le sol du Nouveau-Monde.

Le 6 novembre 1933, Son Excellence Monseigneur Grente, évêque du Mans, et monsieur le chanoine Goueslain instituèrent à la Flèche les préliminaires du procès de l'héroïcité des vertus des serviteurs de Dieu: Jérôme Le Royer de la Dauversière et Marie de la Ferre.

Le 2 février 1935, l'archevêché de Mont-

---

<sup>3</sup> GOYAU (Georges), *Les origines religieuses du Canada*, p. 224.

réal instituait également un procès informatif, terminé en octobre de la même année.

Enfin, le 13 mai 1936, Monseigneur Léonidas Perrin, P.S.S., chanoine de Latran, et postulateur de la Cause, introduisit celle-ci en Cour de Rome.

Puisse l'Église couronner bientôt, « dans la gloire du Bernin », le front méritant des deux serviteurs de Dieu.





CHAPITRE PREMIER

I — HUMBLES DÉBUTS DE L'HÔTEL-DIEU





LES Hospitalières de Saint-Joseph ne connurent pas les débuts de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Cet honneur était réservé à Jeanne Mance. En effet:

Le dix-septième de May de la présente année 1642, Monsieur le Gouverneur mit le sieur de Maisonneuve en possession de cette Isle pour y commencer les premiers bastiments: le R. P. Vimont fit chanter le *Veni Creator*, dit la sainte Messe, exposa le Saint-Sacrement, pour impêtrer du Ciel un heureux commencement à cet ouvrage: l'on met incontinent après les hommes en besogne; on fait un réduit de gros pieux pour se tenir à couvert contre les ennemis <sup>4</sup>.

C'est dans ce « réduit » que s'inaugure le « service hospitalier » de notre ville. Jeanne Mance est venue à Montréal pour être infirmière et elle ne l'oublie pas. Dès le premier hiver, elle obtient que deux chambres du Fort soient consacrées aux malades.

---

<sup>4</sup> VIMONT (R.P. Barthélemy, S.J.), *Relation de la Nouvelle-France*.

Cette année-là, pas un colon ne fut hospitalisé; on ne soigna que des blessés et des sauvages. Mais avec quel amour Jeanne secourut ces pauvres enfants des bois ! « Soudain retirés des rigueurs de leur vie nomade pour reposer dans ces salles tièdes, ces pauvres guerriers, au teint cuivré, s'attachaient avec leur simplicité native à cette demoiselle blanche qu'ils comparaient aux anges dont leur parlaient les missionnaires »<sup>5</sup>.

De fait, Jeanne Mance était « L'Ange de la Colonie ». Les Messieurs de Montréal avaient trouvé en cette vaillante champenoise la femme de tête qui devait merveilleusement servir Ville-Marie comme économe et comme infirmière.

Née à Langres, en Champagne, le 12 novembre 1606, Jeanne Mance s'initia de bonne heure à son rôle futur. Sa compassion éveillée par les horreurs de la guerre de Trente Ans, lui apprit à soigner les blessés. Long fut son entraînement. Car, après avoir subi les persécutions des envahisseurs, la région fut infestée de la peste. Bien des fois dans ces conjonctures, mademoiselle Mance risqua sa vie au service du prochain.

---

<sup>5</sup> BENOIT (Pierre), *La Vie inspirée de Jeanne Mance*, 1934, p. 129.

Elle était sortie de cette épreuve grandie et fortifiée<sup>6</sup>, et chez elle, la vocation du dévouement s'affirmait de plus en plus. Ce n'est pas qu'elle voulût entrer en religion, mais elle désirait consacrer sa vie aux œuvres catholiques et françaises. Elle sera religieuse laïque. Depuis longtemps d'ailleurs, elle rêvait de se dévouer au service des missions dans la Nouvelle-France. Encouragée et protégée par madame de Bullion, la « grande bienfaitrice inconnue »<sup>7</sup>, elle résolut de passer au Canada pour y fonder un hôpital.

Madame de Bullion s'était livrée entièrement à cette œuvre de Montréal qui répondait si vivement à sa ferveur et à sa piété. Le 12 janvier 1644, elle assurait aux Associés, la somme considérable de 42,000 livres, destinées à la fondation d'un Hôtel-Dieu érigé au nom et à l'honneur de saint Joseph à Ville-Marie « pour y nourrir, traiter et médicamer les malades pauvres du pays et les faire instruire des choses nécessaires à leur

---

<sup>6</sup> BENOIT (Pierre), *op. cit.*, p. 27.

<sup>7</sup> Mme de Bullion, veuve du richissime Claude de Bullion, multipliait ses dons en généreuses fondations. Elle propose à Jeanne Mance de lui remettre les fonds nécessaires à la construction d'un Hôtel-Dieu à une condition: que son don restât anonyme.

salut ». A la suite des incursions iroquoises, le besoin d'un hôpital devenait de plus en plus pressant. De fait, consacrée dès sa naissance par la prière, Ville-Marie devait bientôt affronter le baptême du feu : l'ennemi se préparait à chasser, par la force brutale, tout ce qui vivait de français dans cette terre prédestinée.

Heureusement une envoyée du ciel est là ! Jeanne Mance, la femme intelligente, achevée et prévoyante, saura veiller sur les intérêts de la Colonie. Pendant l'été 1644, telle une fleur longtemps et ardemment recherchée, Jeanne voit sortir de terre l'Hôtel-Dieu dont elle doit être l'âme et l'inspiratrice.

Cet Hôtel-Dieu de Ville-Marie n'a rien d'imposant. Un bâtiment de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large, en compose tous les éléments. Il comprend une cuisine, une chambre pour mademoiselle Mance, une autre pour les servantes, et deux pièces pour les malades. Plus tard on affectera en plus, pour ceux-ci, un couloir et des cabinets.

Ajoutons à ce bâtiment, un petit oratoire en pierre qui y est adossé et mesure de neuf à dix pieds en carré. Orné assez proprement, il est voûté pour que le Saint-Sacrement puis-

se être à couvert de la pluie: voilà tout l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

La Compagnie de Montréal fournit le mobilier complet: matelas, draps de lit, lingerie, vaisselle d'étain et de cuivre, chaudières, ustensiles de ménage, médicaments pour les malades, instruments de chirurgie et autres,

Elle envoya même deux bœufs, trois vaches et vingt brebis: ce qui fit sensation et grand plaisir. « Ces bonnes bêtes, dit-on, se mirent à brouter le gazon de l'Hôtel-Dieu avec le même entrain què si elles se fussent trouvées dans les meilleurs pâturages de la Normandie ». Les blessés et les malades trouvaient qu'elles embellissaient autrement mieux l'horizon que les caribous et les élans qu'on voyait parfois à l'extrémité des bois. « Selon toute vraisemblance, ce fut en 1645 qu'on institua à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie le premier *régime lacté*. On commença peut-être aussi à dédaigner les herbes pour les bouillons et à trouver dur le gibier de la forêt, maintenant que paissaient dans l'enclos les grasses brebis venues de France »<sup>8</sup>.

Étant donné les attaques journalières des Iroquois, l'hôpital ne fut pas plutôt achevé

---

<sup>8</sup> MONDOUX (Sœur) R. H., *La Diététique*, Hôtel-Dieu de Montréal, 1937, p. 273.

qu'il se trouva assez de malades et de blessés pour le remplir. Cette circonstance donna lieu aux colons de bénir Dieu de ce qu'Il avait si heureusement inspiré en leur faveur la « bienfaitrice inconnue ». De son côté, mademoiselle Mance admira avec quelle sagesse, cette charitable dame avait refusé de se rendre aux sollicitations qu'elle lui avait faites d'appliquer sa fondation à une mission<sup>9</sup>. Le nombre des blessés augmentant de jour en jour, l'intrépide infirmière se vit contrainte de prendre trois servantes avec elle, alors qu'une seule lui avait suffi jusqu'à ce jour.

L'Hôpital de Ville-Marie était loin de nos commodités modernes. Il comptait six lits garnis dans la salle des hommes, deux dans la salle des femmes; on en ajoutait un autre sur des tréteaux selon le besoin. L'été, on pouvait se remuer à l'aise, mais durant les longs mois d'hiver, c'était sous le manteau de la cheminée que se faisait la cuisine, se préparaient les remèdes, et se blanchissait le linge<sup>10</sup>. Les malades venaient aussi se chauffer autour du feu.

---

<sup>9</sup> DOLLIER DE CASSON (François) P.S.S., *Histoire de Montréal*. 1868, p. 55.

<sup>10</sup> Le Saint-Laurent fut la première buanderie de l'Hôtel-Dieu.



Que de travaux, de veilles, d'angoisses profondes furent le lot ordinaire et torturant de la sublime infirmière ! Que de larmes versées sur les souffrances de ses colons martyrs ! Il fallait les arracher à la mort ces êtres aux crânes scalpés, aux membres mutilés et Jeanne, avec un élan nouveau, s'empressait autour des lits, dans les salles maintenant toujours pleines. Aidée d'une servante, elle préparait les onguents et les médicaments; livrée à ce rôle où son imagination s'exaltait, elle parcourait les divisions de son petit domaine, soignant la bonne tenue de l'institution, veillant les malades, surveillant les « ptisannes » et les infusions, et assurant la propreté des pansements. « Elle était devenue l'âme de cet hôpital où les blessés, couchés sur leur lit de douleur, la suivaient des yeux comme un mouvant rayon de soleil, tandis qu'elle parcourait à large pas la salle au plancher brut » <sup>11</sup>.

N'étaient-ils pas ses amis, ses enfants, tous ces soldats si braves, si endurants, et dont la belle fraternité était payée des plus atroces souffrances ! Avec quel amour elle leur prodiguait les soins qui tonifient le corps et les mots qui apaisent l'âme, rendant la douleur

---

<sup>11</sup> BENOIT (Pierre), *op. cit.*, p. 128.

rédemptrice par le sentiment chrétien. Et quand ce rôle est accompli dans les circonstances exceptionnelles où se trouvait Jeanne Mance, le courage et la vertu prennent le nom d'héroïsme.

Mandataire de Dieu pour accomplir ses desseins manifestés à monsieur de la Dauversière, et préparer les voies à l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph dans le pays, Jeanne Mance ordonne et conduit son hôpital de 1644 à 1659. Là, cependant, ne se borne pas son activité. Elle devient, par la force des choses, la collaboratrice du fondateur de Ville-Marie et n'hésite pas, dans les moments d'urgence, à prendre des décisions, des responsabilités. C'est ainsi qu'elle s'impose trois voyages en France dans l'intérêt de la colonie et qu'elle aide pécuniairement monsieur de Maisonneuve à lever des recrues. Aussi, en toute justice, le titre de co-fondatrice de Montréal lui est-il décerné.

2 — JEANNE MANCE ET LES  
HOSPITALIÈRES





LE dernier voyage de Jeanne Mance en France en 1658, fait particulièrement époque dans l'histoire. Son poignet droit, brisé dans une chute sur la glace, est guéri miraculeusement par le contact du reliquaie contenant le cœur de monsieur Olier; elle obtient de nouveaux secours et surtout, ramène avec elle trois Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui doivent servir les malades de l'Hôtel-Dieu gratuitement, sans rien prendre pour elles du revenu destiné aux pauvres.

Les Associés de Montréal s'engagent, en effet, par contrat, à faire passer sans délai, de France à Ville-Marie, trois des Hospitalières tirées des communautés de Saint-Joseph et non de quelque autre Institut. Choisies par monsieur de la Dauversière lui-même parmi les plus vertueuses de ses filles, Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet entreprirent, le 29 juin 1659, leur odysée vers Ville-Marie.

S'il est vrai de dire que la croix est le caractère distinctif des œuvres divines, à n'en pas douter l'établissement des Hospitalières de Saint-Joseph à Ville-Marie est manifestement l'œuvre de Dieu: le récit de cette fondation n'est rien d'autre qu'une suite ininterrompue d'épreuves et de tribulations.

Le « Saint-André », à bord duquel ces filles s'embarquèrent, se trouvait infesté de la peste, pour avoir servi d'hôpital pendant deux ans aux troupes de la marine, de sorte que la contagion se déclara parmi les passagers dès que le vaisseau eut pris la mer. Des familles entières furent décimées. Le nombre des victimes se serait élevé à dix-huit environ. Jeanne Mance fut atteinte de la contagion, et si durement, « qu'elle se vit bientôt réduite à l'extrémité », nous rapportent les mémoires du temps.

Dès l'apparition du fléau, les Hospitalières de Saint-Joseph offrirent leurs services. On les refusa de façon absolue prisant trop la santé et la vie qu'elles allaient consacrer à leur future mission du Canada.

Force fut, cependant, de lever la défense devant la rigueur de la contagion. Faillon fait observer « que, dès le moment où ces gé-

néreuses filles se mirent à exercer leurs fonctions d'hospitalières, il ne mourut plus personne, quoique le nombre des malades fut fort grand ».

Le 7 septembre 1659, le navire jetait l'ancre devant Québec.

Les Hospitalières arrivent après deux mois et demi d'une navigation chargée de contretemps, menacée par les tempêtes de la mer, attristée par la contagion et la peste. Elles ne sont point à bout de leurs épreuves.

Québec les retient de longues semaines: Monseigneur de Laval veut les fondre dans la communauté des Hospitalières de Saint-Augustin. Monseigneur de Pétrée ne connaît sûrement pas Mère de Brésoles. Cette religieuse qui, pour obéir à la volonté de Dieu, s'était enfuie en amazone du château paternel de Blois, n'est pas femme à céder sur une chose si contraire aux intentions de ses supérieures et aux promesses qu'elle a faites. L'insistance du prélat se brise donc contre sa fermeté aussi humble dans l'expression, qu'invincible dans la résistance.

Pressée de se joindre aux Hospitalières de Québec ou de retourner en France, Mère Judith Moreau de Brésoles répond au nom de

ses compagnes, qu'elles ne feront ni l'un, ni l'autre. Elles s'aperçoivent bientôt qu'on ne résiste pas facilement à un prélat tel que Monseigneur de Laval. La lutte est longue et pénible. À la fin, pourtant, l'évêque cède, et, le 2 octobre, il donne aux Hospitalières, l'autorisation de s'établir à Montréal.

Il leur faudra seize jours sur le fleuve géant pour atteindre le but si longtemps rêvé.

Ville-Marie fêta les arrivantes. « Ces bons habitants, dit sœur Morin, voulurent les régaler avec du lait, de la citrouille cuite dans la cendre et du blé d'Inde grillé dans le feu, comme ce qu'ils avaient de meilleur ».

Que trouvèrent-elles à Ville-Marie ? Deux cent cinquante personnes, une quarantaine de maisons, un « Fort », et un moulin représentaient alors tout Ville-Marie. Aujourd'hui, l'Ile de Montréal contient une population de 1,031,450 âmes<sup>12</sup>, et grâce aux ressources que lui créent des conditions favorables, elle prend de jour en jour, plus d'importance. Aussi bien, qui dira les sacrifices et les travaux pénibles qu'on dû s'imposer les fondateurs pour préparer l'ère de prospérité à laquelle elle est arrivée.

---

<sup>12</sup> *Le Devoir*, lundi, 23 février 1942, p. 2.



Plus et mieux que nul autre, sans doute, l'Hôtel-Dieu pourrait en témoigner puisque pendant près de deux siècles, il fut seul, avec celui de Québec, à soulager la souffrance qu'apportèrent tour à tour au pays, les guerres, la famine et les maladies contagieuses.

La vie admirable des Hospitalières, durant leurs premières années en Canada, fut extrêmement dure et pénible. Pourtant, les chroniques nous disent que « pas une d'entre elles n'aurait voulu abandonner sa tâche, et toujours, elles opposèrent un énergique refus aux offres qui leur furent faites de retourner en France ».

« Cependant, leur installation n'avait rien de somptueux. Le premier monastère des Hospitalières de Saint-Joseph à Ville-Marie était une petite et pauvre chambre de 25 pieds carrés, sorte de grenier qu'on avait disposé pour les sœurs au-dessus des salles réservées aux malades dans l'hôpital. Cette construction de planches assez mal jointes, laissait entrer la neige et la pluie selon les saisons. Aussi les religieuses qui l'habitaient souffraient-elles toutes les incommodités du froid ou de la chaleur. L'été, on étouffait; l'hiver, on ne pouvait même se garantir de la neige. Le

froid et la neige entraient partout en sorte que toutes les fois que, pendant la nuit, il était tombé de la neige poussée par le vent, l'une de leurs premières occupations, le matin, était de la jeter dehors avec des pelles ».

Dépourvues de cave pour elles et pour les pauvres, les Hospitalières ne pouvaient rien préserver contre la gelée, pas même le pain qui devenait aussi dur que les pierres :

il le fallait faire rostir devant le feu pour le pouvoir couper et en manger aux repas, et l'eau qu'on mettait sur la table pour boire s'y glaçait en l'espace d'un quart d'heure; les viandes, bouillons de mesme.

Elles eurent à endurer cette rigoureuse température pendant plus de vingt-huit ans, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elles habitèrent les appartements étroits qui les avaient accueillies à leur arrivée.

Ce grand amour pour la souffrance et la pauvreté était d'autant plus méritoire devant Dieu et admirable aux yeux des hommes, qu'il contrastait davantage avec la manière délicate dont ces saintes filles avaient été élevées dans la maison de leurs parents.

En effet, la plupart des religieuses de l'Hôtel-Dieu appartenaient à de grandes fa-

milles françaises. Aussi fallait-il à ces femmes une énergie héroïque pour supporter d'aussi austères privations.

Ajoutez à cela le risque de mort qui planait sur Ville-Marie. Très souvent les Iroquois se jetaient sauvagement sur la jeune colonie; alors, à l'hôpital, une angoisse mortelle torturait les pauvres Religieuses Hospitalières. Si les Iroquois ne se portèrent à aucun excès à l'égard de ces filles, ce fut par une assistance manifeste de Dieu qui veillait à leur conservation.

En rappelant ici les occasions où les Religieuses Hospitalières échappèrent à la cruauté des Iroquois, nous ne devons pas omettre le danger auquel elles se trouvaient fréquemment exposées en recevant dans leur maison ceux de ces barbares, blessés dans les combats.

Certains incidents désagréables prouvèrent à ces bonnes sœurs qu'elles avaient raison de craindre les brutalités de ceux-là mêmes qu'elles soignaient. Un jour, un Iroquois, sous les yeux de sœur Morin, se jette sur Mère de Brésoles et s'efforce de l'étouffer entre une porte et une armoire. Aux cris des deux sœurs, les malades sautent de leurs

lits et font lâcher prise au furieux. L'Iroquois menteur, voyant son mauvais coup déjoué, prend un air de naïveté fausse et dit que « l'homme du désert avait songé seulement à effrayer la femme blanche, qu'il ne pensait pas faire de mal à celle qui lui faisait mille biens, lui pansait ses plaies, lui donnait des médecines pour guérir, faisait son lit pour qu'il dormît à son aise et lui donnait tous les soirs de bonnes sagamités, et du blé d'Inde à manger avec du lait ». Il prit sa volée en riant et convint qu'il avait tort.

\* \* \*

Nous avons vu les Hospitalières à l'œuvre au champ de la souffrance, il reste à préciser le caractère de ces « trois filles d'une vertu éprouvée », comme dit sœur Morin.

Membre d'une illustre famille de Blois Mère Judith Moreau de Brésoles fut la première Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie et sa première pharmacienne. À la Flèche, on l'avait mise à « l'apothicairerie ». Elle apprit d'un habile chimiste, « le secret de tirer les esprits, les essences et les autres choses les plus difficiles de la pharmacie », et

profita si bien de ses leçons qu'elle passait pour plus habile que ses maîtres.

Au Canada, Mère de Brésoles utilise ses connaissances pharmaceutiques. Elle cultive un petit jardin de plantes médicinales et compose elle-même des remèdes qui guérissent, soit par leur vertu naturelle, soit par une bénédiction du ciel. Les Iroquois eux-mêmes — car la charité ne les exclut pas de ses soins — veulent les remèdes de la sœur de Brésoles, qu'ils nomment le « Soleil qui luit » parce qu'elle rend la vie par ses médicaments comme le soleil la donne aux plantes par sa lumière et sa chaleur.

Pendant vingt ans, elle se livre avec une ardeur incroyable au service des malades. Sa réputation devient universelle. Elle surpasse non seulement celle d'un chirurgien jusqu'alors en grand crédit à Ville-Marie, elle efface même celle de monsieur Souart, P.S.S. et autres médecins du Canada. Les malades croient ne pouvoir mourir quand ils sont entre ses mains ou qu'ils suivent ses ordonnances.

Elle vit vingt-huit ans au Canada. Son directeur la considère comme une des plus grandes servantes que Dieu ait eues sur la terre.

Mère de Brésoles légua sans doute à ses filles les secrets de la pharmacie, car en 1771, on vit sœur Martel, pharmacienne de l'Hôtel-Dieu, franchir son cloître pour aller donner ses soins à la Vénérable Mère d'Youville. Monsieur Faillon, historien de cette dernière, nous dit que sœur Martel jouissait, dans le pays, d'une réputation d'habileté et d'expérience bien méritée.

\* \* \*

Fille d'un riche négociant de Nantes, Mère Catherine Macé fut la digne assistante de Mère de Brésoles et lui succéda plus tard comme supérieure. Elle donna à la Colonie de Ville-Marie, des exemples non moins remarquables de pauvreté, de zèle, d'humilité et de toutes les vertus chrétiennes. Son amour pour la pauvreté était proverbial. « Je ne me souviens pas de lui avoir vu des souliers neufs une seule fois », dit sœur Morin. Dans sa chambre — la plus froide de la maison — elle avait une table faite à coups de serpe et, pour s'asseoir, un billot de bois. Elle avait de l'estime pour tout le monde et sa charité était

portée à un degré « qui n'était bon que pour elle », dit encore sœur Morin.

\* \* \*

Mère Marie Maillet, première dépositaire de l'Hôtel-Dieu, fut aussi le type de l'hospitalière, celle qui a des attentions charmantes pour ses malades: sa foi très vive lui montre en eux, Jésus-Christ souffrant. Aussi était-elle chérie de ses patients et spécialement des sauvages qui ne l'appelaient que leur *Chère Mère*. « Et, comme elle était vieille et moi, jeune », dit sœur Morin, « ils croyaient que j'étais sa fille et à sa considération, me faisaient présent à leur mode, des citrouilles et des sucs de blé d'Inde ou des morceaux d'original ».

\* \* \*

Sœur Morin, la spirituelle annaliste que tous se plaisent à citer, fut la première recrue canadienne de l'Institut des Hospitalières de Saint-Joseph. Née à Québec le 16 mars 1659, elle entre à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie à l'âge de treize ans. Pendant quatre ans, elle se voit seule au noviciat sans autre compagne que les trois Hospitalières venues de France,

toutes fort sérieuses et avancées en âge. La tristesse qu'elle en ressent et la perspective d'un idéal irréalisable pour elle ébranlent ses convictions et la rendent perplexe.

Bientôt, cependant, elle se ressaisit et s'affermit dans sa résolution de ne point quitter l'Hôtel-Dieu. Monseigneur de Laval qui l'avait lui-même orientée vers la vie religieuse, s'oppose alors à sa réception. Dieu daigna heureusement changer les dispositions du prélat. Sœur Morin émit les vœux solennels en 1671, et comptait, à sa mort survenue le 8 août 1731, 82 ans d'âge et 69 de religion.

À son nom se rattachent les titres de dépositaire, première supérieure canadienne, et surtout celui de premier écrivain canadien. Compagne de Jeanne Mance pendant onze ans, sœur Morin est la fidèle chroniqueuse d'un âge héroïque. Elle dépeint les personnages avec beaucoup de finesse et nous parle de Jeanne Mance avec sympathie et respect. D'un style simple et imagé, son récit est savoureux et plein de verve. « Il émane de ces feuilles jaunies par le temps, tout le mouvement et tout le bruit de la vie aux premiers jours de Montréal; film cinématographique qui nous découvre les gestes de la cité nais-



sante, disque phonographique qui nous répète ses premiers balbutiements »<sup>13</sup>.

Telles furent les admirables fondatrices, ces « créatrices de notre petite patrie chrétienne et française ». Telle fut Jeanne Mance, la vaillante « marraine » de Ville-Marie. Au soir de ses jours, elle passait ses heures dans les salles de l'hôpital aidant ses Hospitalières auxquelles elle transmet le flambeau de son exquise charité.

Si l'Hôtel-Dieu de Montréal existe, c'est que Jeanne Mance possédait deux vertus qui donnent toujours la clef du succès: la foi chrétienne, capable de transporter les montagnes; le dévouement, susceptible de maintenir l'œuvre poursuivie.

Chez cette généreuse devancière, une tendre charité, un dévouement inlassable, un courage héroïque, joints à une intelligence supérieure, suppléaient la science que l'étude et l'entraînement suivis et méthodiques donnent de nos jours.

Avec son noble cœur, son jugement sûr, son esprit d'entreprise, sa ferme volonté, elle est le type élevé et pur, le type parfait des

---

<sup>13</sup> PARISEAU (Dr Léo). *Journal de l'Hôtel-Dieu*, mai-juin 1934, p. 186.

vertus de l'infirmière. « Elle est la sagesse admirable, ordonnée, le vouloir tenace, la tendresse claire, l'intuition qui prévoit et qui sauve... Elle est le doux miracle féminin qui vient parfaire une œuvre glorieuse et pure »<sup>14</sup>.

Aussi, à Jeanne Mance appartient l'honneur d'être la patronne des infirmières canadiennes-françaises. Chez elle, se trouvent toutes les qualités de la race et toutes les beautés de notre histoire, parce qu'elle fut la PREMIÈRE HOSPITALIÈRE LAÏQUE du Canada et des États-Unis, la sage collaboratrice du fondateur de Montréal et parce que, la première, elle prit soin des malades de Ville-Marie.

Elle mourut en odeur de sainteté le 18 juin 1673, âgée de 67 ans, léguant, comme monument de sa charité, son œuvre et son exemple.

Son corps fut inhumé dans la chapelle de l'hôpital. Peu de temps avant sa mort, Jeanne avait prié qu'on mit dormir son cœur sous la lampe du sanctuaire. Ses fidèles montréalais se rappelleraient peut-être que le cœur de Ville-Marie avait souvent battu par le sien.

---

<sup>14</sup> DAVELUY (M.-C.), *Jeanne Mance*, Montréal, 1934, p. 262.

Ses dernières volontés furent exécutées. Malheureusement le cœur de Jeanne Mance n'échappa pas à l'incendie qui détruisit l'Hôtel-Dieu en 1695. Son corps demeura sous l'église paroissiale jusqu'en 1803, époque où il fut transporté dans la crypte de l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul. Depuis la translation de ce dernier au Mont Sainte-Famille en 1861, les cendres de la fondatrice reposent dans la chapelle souterraine.

Quand sonnera la réveil de la résurrection et l'heure du triomphe, Jeanne Mance et les fondateurs de Ville-Marie revivront sûrement dans la gloire, et brilleront comme des astres.

De nos jours, Henry Bordeaux se demande pourquoi ils ne sont pas tous canonisés. « Leur miracle, dit-il — puisqu'on exige des miracles — pour monsieur de Maisonneuve, c'est la cité de Ville-Marie, devenue Montréal, l'un des plus grands centres catholiques du monde entier; pour Jeanne Mance, c'est l'hôpital qu'elle a créé, ce sont les Sœurs Hospitalières venues à son appel, ce sont les milliers et les milliers de malades secourus dans leur chair et dans leur cœur défaillant ».

Au sens humain, qui peut contester que Henry Bordeaux n'ait cent fois raison ?

Le miracle a fleuri dans le sillon tracé par les Fondateurs de Ville-Marie, et ce miracle demeure permanent à nos yeux.

3 — DÉVOUEMENT HÉROÏQUE DES  
PREMIÈRES MÈRES





DE 1660 à 1666, la guerre des Iroquois contre les colons se fit plus violente que jamais, et l'Hôtel-Dieu, constamment rempli de malades, n'accorde à ses Hospitalières, ni repos ni trêve.

Le soin de nos malades, dit sœur Morin, nous obligeait à des veilles continuelles, ce qui, avec les travaux du jour, devenait accablant pour nous, à cause de notre petit nombre. Mais quelque pénible que fût le service, j'ose dire qu'il n'était rien, ou peu de chose comparé aux frayeurs continuelles où nous étions d'être prises par les Iroquois. Pour moi, rapporte l'annaliste, je crois que la mort aurait été plus douce de beaucoup qu'une vie mêlée et traversée de tant d'alarmes pour nous-mêmes, et de compassion pour nos pauvres frères que nous voyions traités si cruellement. Toutes les fois qu'on sonnait le tocsin pour avertir du danger, sœur Maillet mourait de peur; sœur Macé demeurait sans parole; sœur de Brésoles et moi montions au clocher remplacer l'homme qui s'y trouvait afin qu'il pût courir sur l'ennemi.

Cependant, on use d'une douceur extrême envers les sauvages : on les comble de soins et de bienfaits dans l'espérance de les amener à demander le baptême, ce que font, en effet, tous ceux qui meurent à l'Hôtel-Dieu. Cette charitable condescendance des Hospitalières se manifeste encore lorsque monsieur de Maisonneuve ou d'autres personnes de qualité gratifient les sauvages de quelques festins. Pour l'ordinaire, ces banquets sont apprêtés dans la cour de l'Hôtel-Dieu. Les sauvages y préparent leur « sagamité »<sup>15</sup> dans de grandes chaudières. Quelque répugnance que peut leur inspirer une si dégoûtante cuisine, les sœurs savent se faire assez de violence pour goûter de ce mets en leur présence, car un refus eût été pour les enfants des bois, un insolent mépris.

Depuis l'arrivée des hospitalières à Ville-Marie, écrit M. Dollier de Casson, Dieu a donné une grande bénédiction à leurs travaux. Plusieurs Iroquois et quantité d'autres sauvages ont été convertis à l'Hôtel-Dieu.

---

<sup>15</sup> Dans des chaudières remplies d'eau, on mettait du blé d'Inde en grain. Pour l'assaisonner, on y ajoutait les chiens les plus gras qu'on faisait griller auparavant sur des charbons pour en ôter le poil. C'était aussi ce qu'on pratiquait à l'égard des chats et des autres bêtes sauvages, avant de les mettre dans la chaudière. Tout cela mijotait ensemble une demi-journée, puis on y ajoutait des prunes et des raisins, qu'on faisait encore bouillir pendant deux heures.



L'exemple de ces femmes de prière et d'action rayonne même plus loin: le nom de Katerine Tekakwitha — le lys des Mohawks — que la vie édifiante des religieuses aurait vivement impressionnée, se glisse naturellement ici sous notre plume.

En 1665, monsieur de Courcelles, avec le régime de Carignan, parvint à établir au pays une paix relative; le traité définitif ne fut cependant signé avec les Iroquois qu'en 1701. Ces troupes construisirent plusieurs forts sur la rivière Richelieu. Les soixante soldats de la garnison devinrent bientôt la proie d'une furieuse épidémie. Cette maladie appelée le « mal de terre », durait deux ou trois mois entiers et tenait les malades jusqu'à huit jours à l'agonie <sup>16</sup>.

Les services que les Filles de Saint-Joseph rendirent dans cette occasion aux troupes du roi, les mirent en considération auprès du gouverneur général, monsieur de Courcelles, et de l'intendant Talon. Celui-ci juge qu'il serait très utile d'affermir par l'autorité du monarque, l'établissement jusqu'alors chancelant des Hospitalières. Le 15 septembre 1667, il donne, par écrit, pouvoir aux citoyens de

---

<sup>16</sup> DOLLIER DE CASSON, *op. cit.*, p. 179.

Ville-Marie de s'assembler pour solliciter du roi des lettres patentes en faveur de ces Filles. Monseigneur de Laval joint à ces déclarations, la sienne propre. Louis XIV accorde des lettres patentes expédiées de Paris au mois d'août 1669 <sup>17</sup>.

Sa Majesté reconnaît que « ses chères et bien-aimées, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont exercé tous les devoirs d'hospitalité dans un esprit si désintéressé et avec tant d'économie, de piété, que l'évêque, les gouverneurs, magistrats et habitants de l'Île lui ont suffisamment fait connaître la satisfaction qu'ils en ont et les grands avantages que leur pays en retire. Il confirme leur établissement pour qu'à l'avenir, elles puissent vivre en corps de communauté. Il leur permet d'acquérir et de bâtir pour elles-mêmes et pour les pauvres, et amortit tous leurs biens à charge pourtant de payer les indemnités et autres droits dont ils pourraient être grevés envers les seigneurs de l'Île ».

Les Hospitalières vivent certes dans une extrême pauvreté, mais cette pauvreté n'est rien en comparaison des douloureuses épreu-

---

<sup>17</sup> L'Hôtel-Dieu conserve précieusement l'original de cette chartre qui porte l'autographe et le sceau du grand monarque.

ves qui s'abattirent tour à tour sur leur œuvre.

L'Hôtel-Dieu subit trois incendies en quarante ans. Le premier, en février 1695, laisse les religieuses aussi bien que les pauvres, sans asile, sans meubles, sans ressources.

L'incendie de l'Hôtel-Dieu a réduit les malades et les hospitalières dans un aussi déplorable état qu'il est possible de l'imaginer: en sorte que les soldats et les pauvres habitants malades ont été dans ce temps-là dans une espèce de cellier et dans une grange et les religieuses, dans une chambre et dans un grenier qui leur ont été donnés charitablement par la communauté des Filles de la Congrégation, sans qu'elles aient discontinué de servir et d'assister les malades <sup>18</sup>.

Lors d'une réunion de tous les officiers du roi et autres personnes de marque, monsieur de Callière affirme que la ville ne peut absolument se passer d'un Hôtel-Dieu, ni des personnes vouées à le desservir. Il ajoute que, si les citoyens avaient quelque zèle pour le rétablissement d'une maison si nécessaire au pays, ils pourraient le remettre en état de recevoir les malades avant l'hiver. Séance tenante, l'assemblée conclut que, dès le jour suivant,

---

<sup>18</sup> *Archives de la Marine*, Lettre de monsieur de Frontenac, 10 novembre 1695.

on enverrait des travailleurs dans la forêt pour équarrir le bois nécessaire. On fit tant et si bien que l'Hôtel-Dieu réouvrit ses portes au mois de novembre de la même année.

En 1721, deuxième incendie. En moins de trois heures, tous les bâtiments sont réduits en cendres.

Le gouverneur du Canada s'empresse de visiter les religieuses et se montre tout disposé à procurer le rétablissement de l'Hôtel-Dieu. Il écrit à Monseigneur de Saint-Vallier et donne l'ordre à l'intendant de trouver un local convenable où elles puissent servir les soldats et les habitants malades en attendant la reconstruction de leurs bâtiments. En conséquence, les Frères Charon, hospitaliers voués au service des vieillards pauvres, sont priés de céder au gouverneur, une partie de leur maison <sup>19</sup>. Le local cédé aux religieuses et aux malades est dans un état de dégradation et de malpropreté difficile à concevoir. Les sœurs travaillent pendant un mois à l'approprier. Elles se livrent avec tant d'ardeur à ce pénible travail que souventes fois, après une rude journée, elles passent la nuit sur le plancher

---

<sup>19</sup> Plus tard, Mère d'Youville prit la direction de cet hospice connu sous le nom d'Hôpital Général des Sœurs Grises.

du galetas destiné à leur servir de dortoir.

Afin de hâter le rétablissement de l'Hôtel-Dieu, la cour accorde 4,000 livres; mais avec l'ordre de prendre sur cette somme, les frais de réparations faites à la maison des Frères pour y loger les malades. Cette clause causa beaucoup de peine aux amis des Hospitalières, mais nul n'en fut plus affligé qu'elles-mêmes, se voyant ainsi hors d'état de payer les ouvriers qu'elles avaient employés.

En l'occurrence, les maisons de la Flèche, de Baugé et de Laval firent parvenir quelques secours aux pauvres sinistrées qui répondirent :

Nous sommes toujours dans la maison d'emprunt; et pour comble d'épreuve, la récolte a été mauvaise cette année. Nous n'avons pas recueilli nos semences. Nous devons toujours beaucoup et nous ne trouvons plus personne qui veuille nous prêter; en sorte que pour nous nourrir, nous sommes réduites au lard, qui est fort mauvais dans ce pays. Nous avons six de nos sœurs à nos terres de Saint-Joseph. Elles endurent beaucoup de peines et de fatigues pour venir ici à la sainte messe par toute sorte de temps et à pied. Si vous voyiez ces pauvres sœurs quand elles arrivent, mouillées jusqu'aux os et harassées de fatigue, plus que je ne puis dire. Mais ce qui nous accable le plus, c'est de n'avoir nul moyen de rebâti.

Dans l'extrémité où elles sont réduites, les Hospitalières songent à renvoyer les soldats et les autres malades, faute de pouvoir subvenir à leurs besoins. Monsieur de Vaudreuil et l'intendant offrent alors un prêt qu'elles se voient dans l'obligation d'accepter. L'avenir est aux mains de Dieu.

Les travaux commencent au mois de mai 1724 et se terminent le 11 novembre de la même année. Sitôt la maison prête, les sœurs s'y rendent à pied; leurs pauvres marchent devant elles. Durant le parcours, éclate une averse torrentielle et le trajet s'effectue dans la boue.

La croix devant être en cette maison le plus ferme appui de la charité, l'année suivante, 10 octobre 1734, un nouvel incendie éclate, qui anéantit un siècle d'histoire: les écrits de Jeanne Mance, les vingt-trois lettres que lui avait adressées monsieur de la Dauversière, et de précieux documents furent consumés. Seuls les vases sacrés furent ravis aux flammes.

Dépouillées de tout, les Hospitalières passent cette nuit au milieu de leur jardin, dans la boue occasionnée par le dégel, exposées aux intempéries de la saison. Le lendemain, il

leur faut trouver abri et logement. L'extrême pauvreté les accompagne. Dépourvues des ustensiles les plus indispensables, elles sont contraintes d'emprunter d'un fermier « une marmite pour y faire cuire le lard et de se servir du couvercle en guise de plat et d'assiette ».

À la demande de monsieur de Beauharnois, le roi voulut bien accorder une gratification permettant de mettre l'Hôtel-Dieu en état de recevoir, au cours de l'automne, les malades et même les religieuses. Il fallut dix ans pour parachever la construction.

Le roi envoya à la supérieure de l'Hôtel-Dieu, des instruments de chirurgie, pour remplacer ceux qu'avait consumés l'incendie. D'après les instructions du ministre, le chirurgien des troupes ne pouvait s'en servir que sur un reçu signé de lui, qu'il remettait à la supérieure à la garde de laquelle ils étaient confiés.

Cette série de conflagrations déplorables voulues de Dieu — encore que l'on soit tenté de l'attribuer à l'ennemi de tout bien — fut suivie, à peu d'intervalle près, de la plus pénible comme la plus méritoire des épreuves peut-être jamais subies par les Hospitalières.

Un vaisseau du roi infesté d'une fièvre maligne, après avoir porté la contagion à Québec, vint aborder à Montréal avec les gens de l'équipage non atteints par la contagion. L'un des militaires, cependant, tomba malade et fut transporté à l'hôpital. Il développa la même fièvre et communiqua bientôt la contagion aux charitables Hospitalières qui en prirent soin. Dès les premiers jours, sept ou huit d'entre elles furent atteintes. Ce mal se déclarait par des douleurs si violentes et des symptômes si effrayants que les médecins eux-mêmes avouaient n'avoir jamais rien vu de semblable. Cette étrange maladie enleva coup sur coup, neuf Filles de Saint-Joseph. Plusieurs autres furent atteintes du même fléau; parmi celles-ci, quelques-unes en éprouvèrent si violemment la rigueur, qu'elles restèrent jusqu'à vingt, trente et quarante jours à l'agonie, en sorte qu'on enlevait d'auprès d'elles les corps de leurs sœurs défuntes sans qu'elles s'en aperçussent <sup>20</sup>.

Étant donné que cette cruelle épidémie n'exerçait ses ravages que dans l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, défense sévère fut faite au

---

<sup>20</sup> Lettre circulaire des Hospitalières décédées en 1734.



public par le gouverneur et les magistrats de n'avoir aucun rapport avec cette maison.

Nous étions dans un abandon total, personne, avec raison, n'osant approcher de nous. Ceux qui nous écrivaient ne voulaient point recevoir de réponses de nous, par la crainte que nos lettres ne leur communiquassent la contagion, et tout le monde avait autant de peur de nous et de tout ce qui pouvait nous avoir touchées, que de la maladie elle-même <sup>21</sup>.

Nul remède n'eut raison du terrible mal. Aucun des malades atteints ne recouvrit la santé et l'on craignit un moment que toute la communauté n'en devînt la victime. Dans une extrême si alarmante, les magistrats et autres personnes constituées en dignité, notamment Monseigneur Dosquet, évêque de Québec, engagèrent les religieuses à évacuer la maison et à n'y laisser que le nombre d'hospitalières absolument indispensables pour le service des malades. La supérieure désigne donc six des religieuses anciennes et deux autres parmi les plus jeunes.

Plusieurs succombèrent, victime de leur zèle, fauchées sans merci les unes à côté des autres. « On se couchait le soir et le lende-

---

<sup>21</sup> Archives des Hospitalières de la Flèche, 1751.

main, on trouvait une morte dans le lit voisin ». Cependant, on eut lieu d'admirer la conduite de la Providence sur la communauté. À mesure que la mort enlevait quelqu'une des religieuses, trois ou quatre personnes se présentaient pour la remplacer.

Ainsi, on vit les trois demoiselles de Ramsay, filles de l'ancien gouverneur de Montréal, s'offrir aux religieuses pour les aider dans le service des malades et ne solliciter en retour que la faveur d'être soignées à l'Hôtel-Dieu si elles étaient atteintes de la contagion, et en cas de mort, d'être inhumées avec les Hospitalières dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours. Les religieuses ne crurent pas devoir accepter leur héroïque ofrande qui les eût exposées à une mort inévitable.

Les années qui suivirent ce douloureux épisode (1735-1742) furent employées à la restauration de l'Hôtel-Dieu dont le premier centenaire replie son feuillet dans l'épreuve... le silence... la pauvreté.

\* \* \*

Le deuxième siècle débute par l'exercice de la même héroïque charité.

En 1745, une épidémie pestilentielle se répand dans l'île de Montréal et dans les environs, réduisant ses victimes à la dernière extrémité. L'Hôtel-Dieu s'ouvre devant leur détresse. La maladie est si contagieuse que, des vingt et une religieuses qui assurent, les unes après les autres, le service de nuit, il n'y en a pas une seule qui n'en ressente les symptômes dès le lendemain. Les quelques hospitalières bien portantes s'épuisent au service des contagieux. À leur grande douleur, cinq de leurs sœurs sont enlevées par le terrible fléau.

Durant la guerre de Sept-Ans, un grand nombre de braves Canadiens périrent soit par les armes, soit par la misère, le manque de vivres ou des maladies effroyables. L'Hôtel-Dieu de Ville-Marie est bientôt rempli de malades et de blessés. Le nombre en devient alors si considérable que les religieuses, incapables de les recevoir dans leurs salles, et désireuses de leur prodiguer quand même leurs soins charitables, se déterminent à les placer dans l'église. Ils y passent tout l'été; mais, comme il est contraire à la prudence de les y laisser l'hiver — car ils y seraient morts de froid — les religieuses leur cèdent leur propre dortoir dont elles font abattre les cloi-

sons. Elles y installent une centaine de lits. Les malades continuent à souffrir du froid : les deux poêles ne suffisent pas à réchauffer les dortoirs, ce qui oblige les sœurs à mettre les soldats dans les salles avec les autres malades.

C'est alors que le roi de France construit les « Salles Royales » exclusivement pour les soldats. « Quoiqu'il y eut constamment deux cents soldats dans les salles, rapporte l'annaliste, l'ordre le plus parfait y régnait habituellement. Jour et nuit, un soldat était en faction dans chaque salle et le service s'y faisait très régulièrement. Deux sœurs étaient chargées de la surveillance ».

En 1760, après la victoire de Carillon, survient la défaite des Plaines d'Abraham. C'est la fin du grand rêve de la France en Amérique. Nulle installation confortable ne reste pour nos militaires. L'Hôtel-Dieu ouvre ses portes aussi bien aux soldats d'Amherst qu'à ceux de Lévis et de Vaudreuil. Une fois de plus, les sœurs cèdent leur église et même leurs propres chambres pour y recevoir les blessés de Carillon.

Toujours, le travail et la misère trouvent l'Hospitallière au poste du devoir. Si son cœur

saigne devant la défaite de nos armes, son âme reste à la hauteur de tous les dévouements.

Le général Amherst, par reconnaissance pour les soins donnés aux malades anglais, envoie aux sœurs une couple de cents gros écus avec deux douzaines de vin de Madère.

Ce ne sont que les arrhes du bien que je veux à une société aussi respectable que celle du monastère de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui peut compter, de la part de la nation britannique, sur la même protection dont elle a joui sous la domination française, écrit-il <sup>22</sup> à la Supérieure. Il veut ensuite visiter l'hôpital et la communauté: preuve évidente de son admiration pour l'œuvre hospitalière.

Après la conquête, l'Hôtel-Dieu connaît des heures difficiles, et les sœurs, dépourvues de ressources, ont beaucoup de mal à en assurer le fonctionnement. Les Anglais leur fournissent des vivres et les objets de première nécessité.

Plus tard, la Révolution française produira de pénibles répercussions chez les Hospitalières. Elles perdront leurs rentes (dots) placées en France, et qui constituent leur principale source de revenus.

---

<sup>22</sup> L'original de cette lettre est conservé aux archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Tout comme la première, cette seconde période n'offre qu'une longue série d'épreuves de tout genre. Les troubles de 1837-38, dont les douloureuses répercussions vibraient encore en 1842, entourent également de silence le deuxième centenaire de l'Hôtel-Dieu.

Au demeurant, depuis qu'elle fut plantée sur la cîme du Calvaire, la croix domine tous les sommets. Et, puisque c'est elle que nous voyons resplendir à travers ces mille événements, l'Hôtel-Dieu a lieu d'espérer de fructueux lendemains.

CHAPITRE II

LE SOIN DES MALADES À L'HÔTEL-DIEU







PRIORI, l'étude des coutumes de nos devancières nous permet de constater que, sans jouir des commodités modernes, ces pionnières de l'art du soin des malades n'étaient pas si éloignées du progrès qu'on le pourrait croire, tant il est vrai « que les méthodes et traitements actuels ne sont parfois que le rajeunissement des anciennes pratiques ».

En second lieu, l'évocation fugitive de ces femmes, aussi humbles que grandes dans le don complet d'elles-mêmes à la souffrance et à l'infortune, fait revivre le passé dans l'un de ses attributs humanitaires.

Consacrées par vœu<sup>23</sup> au service des pauvres, les Hospitalières font du soin des malades leur principale occupation, le motif de leurs travaux, de leurs fatigues, puisque c'est

---

<sup>23</sup> Aux vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, les Hospitalières en ajoutent un quatrième de « s'employer au service des pauvres en union de charité ».

leur unique œuvre. Les fondateurs ont voulu pour elles, une formation spéciale afin qu'elles puissent être à la fois « recueillies dans la charité d'union à Dieu et répandues dans la charité d'action extérieure ».

« Marie de la Ferre veut de ses filles, à l'égard des malades, non une compassion naturelle et froide, mais un dévouement toujours « chaleureux ». Elle les exhorte à « servir les malades avec un visage modestement doux et gai, en sorte qu'on y lise le plaisir qu'elles prennent de servir Jésus-Christ en ses membres ».

Monsieur Le Royer, le pieux fondateur, choisit ses premières filles dans les plus hautes classes de la société, estimant sans doute qu'elles ne seraient jamais assez « grandes dames » pour servir « nos seigneurs les malades ».

Aussi, lorsque monsieur de la Dauversière passe des traités avec les villes où il veut établir ses filles, y stipule-t-il catégoriquement que jamais les sœurs « ne pourront rien prendre, soit pour leur nourriture ou autrement en quelque façon que ce soit, du bien, du revenu, legs ou dons faits ou à faire audit hôpital ». Bien plus, il exige que « du dot de

chacune fille hospitalière, appartiendra aux pauvres, la somme de trois cents livres, laquelle sera payée aux administrateurs dudit hôpital, par les dites filles hospitalières, trois mois après le décès de la dite professe ».

C'est dire combien la pure charité anime le fondateur et ses filles. Les Hospitalières se mettent au service des pauvres *gratuitement*. Elles doivent se bâtir, se pourvoir de meubles, se nourrir et s'entretenir, et après avoir usé leur vie et rendu leur âme à Dieu, elles devront encore sur leur dot, laisser trois cents livres aux pauvres. Désintéressement vraiment admirable que les conditions de vie des siècles suivants ne purent maintenir à ce niveau car, « les dots furent moins amples, peu à peu les classes aisées se désintéressèrent des œuvres de dévouement personnel, et laissèrent le soin des indigents à des mains mal pourvues elles-mêmes des dons de la fortune » <sup>24</sup>.

Dès le principe, les Hospitalières élèvent le service des malades à la dignité d'un rite, presque d'un culte. Les règles des différents offices, approuvées depuis 1648, formeraient d'ailleurs un excellent code d'éthique. Au-

---

<sup>24</sup> COUANIER de LAUNAY, *op. cit.*, t. II, p. 144.

cun détail n'est omis de ceux qui peuvent soulager ou réjouir les malades. Lisons plutôt :

Le malade reçu, l'hospitalière lui fera un charitable accueil et l'avertira doucement de se mettre en bon état afin que Dieu donne sa bénédiction aux remèdes et aliments dont il a besoin. Elle fera préparer son lit, lui enlèvera ses vêtements dans une pièce chauffée et aura toujours de l'eau chaude pour lui laver les pieds.

N'est-ce pas assez délicat ? Suivent les recommandations les plus précises, véritable schéma de nos feuilles d'observations :

...elle observera le jour que la maladie a commencé, les heures de la fièvre, relâchement ou redoublement, pour en informer le médecin. Elle ne permettra jamais que le malade quitte le lit sans la permission du médecin, et aura soin que le malade soit visité de celui-ci le plus tôt possible. Le médecin devra toujours être accompagné près des patients afin que ses ordonnances puissent être ponctuellement exécutées. L'hospitalière ne fera point prendre aux malades d'autre nourriture que celle qui lui est prescrite s'y appliquant soigneusement dans les tems ordonnez, crainte que quelque retardement ne les fit pâtir, quittant toute autre sorte d'affaires pour les secourir.

Il est à remarquer que les religieuses n'ont jamais pris autorité sur les médecins pour le service des malades.

L'intention du fondateur était de traiter les malades scientifiquement et charitablement.

Pénétrons maintenant dans les anciennes salles. Elles ont 25 pieds de large, 16 pieds de haut et d'une longueur proportionnée au nombre de malades. Les planchers sont de bois mou. Le balayage se fait au bran de scie humide. La princesse d'Épinoy disait que « le balai est la crosse d'une hospitalière ». Chaque malade a son lit de grandeur uniforme. Il a, en outre, à sa disposition, une paire de pantoufles, une robe de chambre, une petite table marquée au chiffre du lit. Le nom d'un saint ou un numéro, dans les grands hôpitaux, sert à distinguer les malades. Les salles des pauvres sont ornées de sentences et de tableaux propres à stimuler la charité envers les membres souffrants de Notre-Seigneur.

Le chemin de croix est aussi érigé dans chaque salle. Dans la Relation de son premier voyage en Europe (1841), Monseigneur Bourget raconte lui-même dans quelles circonstances, il a érigé le chemin de la croix, dans les premiers mois de 1841 <sup>25</sup>. Des bou-

---

<sup>25</sup> « L'Évêque confiné à l'Hôtel-Dieu, profitait des moments dont il pouvait disposer, entre les remèdes qu'il fallait prendre,  
(à suivre page 94)

teilles d'étain et des rouleaux de bois réchauffent les malades au besoin. La Règle recommande, en outre, de mettre des pots de fleurs aux fenêtres pour réjouir les malades, de brûler des parfums, et de faire aérer les salles dans le temps convenable, ouvrant les fenêtres du côté où le vent ne donne pas.

Toutes les sœurs vont servir les malades aux heures des repas. Elles entrent dans les salles deux à deux, la Supérieure en tête, comme pour quelque cérémonie religieuse. Arrivées au milieu de la salle, toutes se mettent à genoux pour la prière du matin pendant que la Supérieure « donne » l'eau bénite aux malades <sup>26</sup>. La Supérieure récite le « petit Benedicite ». Les prières finies, les hospitalières servent le déjeuner, aident les plus débiles à prendre leur nourriture et déplient leurs serviettes. Elles lavent les mains des malades avant les repas et ce rite est précédé et suivi d'une inclination. Même geste de courtoisie bienveillante avant et après la toilette ainsi qu'en les quittant à la fin du service. Elles doivent donner du vin, et en quelle quantité, qui sont ceux qui boivent de la « pti-

---

afin d'achever de mettre Dieu dans ses intérêts, en allant dans les salles des pauvres malades pour réciter avec eux le chapelet et d'autres prières et leur donner quelques instructions analogues à leurs besoins. Ce fut aussi à cette fin qu'il érigea le chemin de la croix dans les deux salles, afin que les prières des membres souffrants de J.-C. jointes à celles de leurs charitables hospitalières puissent faire violence au ciel ».

<sup>26</sup> En faisant le tour des salles, la supérieure répand de l'eau sainte au moyen de l'aspersoir.

sannes » et pour ceux qui ne prennent que de l'eau, elles « leur en présentent de fraîche ».

Les autres sœurs rendent tous les services nécessaires et font les lits se mettant deux à deux à chacun. Vers dix heures, elles servent la soupe. Pendant le repas, elles visitent les malades pour s'assurer que rien ne leur manque. Le silence est exactement gardé afin que le service puisse se faire avec plus d'attention. On sait que les malades ne peuvent être soignés d'une façon systématique et uniforme. Les règlements ont prévu cette nécessité :

...ceux auxquels il faudra avancer ou retarder les repas par l'avis du médecin, seront servis en leur temps ponctuellement, comme aussi ceux qui, par leur grande débilité, auront besoin d'être sustentés de trois heures en trois heures, de quelques œufs frais, consômez et autres douceurs <sup>27</sup>.

Les fondatrices avaient même la permission de dispenser les malades de l'abstinence, selon qu'elles le jugeraient nécessaire. De nos jours les constitutions maintiennent ce privilège pour tous les hospitalisés.

La supérieure visite aussi chaque malade. Lorsqu'on a desservi et que tout est remis en ordre, elle dit les « Grâces » puis chacune

---

<sup>27</sup> Documents inédits de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

des sœurs, « saluant humblement son malade, ou le Fils de Dieu en sa personne », se retire en silence.

Le même cérémonial se pratique trois fois le jour dans chacune des salles car les règlements cités prévoient au moins deux salles: une pour les hommes et l'autre pour les femmes.

L'organisation des services diffère de celle d'aujourd'hui sans s'en éloigner tout à fait. L'hospitalière en chef a toujours reçu les malades au nom de la supérieure. En plus, elle était chargée de la salle des hommes et devait en maintenir la bonne tenue. Tous les jours, elle accompagnait la supérieure dans sa visite aux salles. Depuis 1900, l'hospitalière en chef a seulement la charge du Bureau d'admission et la surveillance générale de l'hôpital. Chaque hospitalière doit maintenant conduire et surveiller son personnel.

Moins que toutes autres, les attributions de la pharmacienne devaient ressembler à une sinécure: elles représentaient la partie scientifique des soins aux malades.

Accompagnant les médecins dans les salles, la pharmacienne recevait leurs ordonnances et s'y conformait à la lettre. « Tous les



pansements et traitements devaient être faits par elle ou par ses compagnes. Elle préparait tous les médicaments, n'en donnait aucun aux malades sans leur faire laver la bouche auparavant et sans leur donner de petits douceurs *par-dessus le remède* pour en adoucir l'amertume. Instructrice des jeunes hospitalières, elle devait leur enseigner à travailler de bonne grâce, proprement, avec modestie et en silence, traitant les malades avec charité, vigilance, douceur et discrétion ». Jusqu'en 1900, la pharmacienne eut la responsabilité de la salle d'opération, et fut en outre chargée de l'organisation du laboratoire.

« Au service du chirurgien, il y avait une table avec une liette, des tabliers de toile, une belle fontaine de cuivre ou d'étain avec son bassin pour le lavage des mains, un rouleau tournant pour les essuie-mains, des palettes à recevoir le sang pour les saignées, très fréquentes alors. Avant l'opération, on stérilisait les compresses au fer chaud. La pharmacienne assistait le chirurgien quand il soignait ou pansait les pauvres, *prenant garde que quelques Apprentifs mal entendus soient employés à les soigner ou panser, si ce n'est en présence du Maître Chirurgien.* »

Il y avait une filière à suivre avant d'avoir droit au titre d'officière dans les salles. On n'y nommait que des personnes expérimentées ayant d'abord été formées au traitement scientifique des malades par un stage à la pharmacie. Sous l'œil vigilant de la pharmacienne, on apprenait à préparer les médicaments, on développait son esprit d'observation et on administrait des remèdes sous contrôle.

Comme « le salut de l'âme est incomparablement plus important que la santé du corps », les hospitalières devaient, et doivent encore l'envisager dans tous les services qu'elles rendent aux pauvres malades. Le corps n'est que le vêtement qui recouvre l'âme pendant la vie; il ne mérite d'égards qu'en raison de l'être immortel qui l'habite.

Mues par ces pensées de foi, les hospitalières ne négligent rien pour gagner les âmes à Dieu. Tous les jours, elles faisaient la lecture spirituelle dans les salles. Des sœurs étaient spécialement chargées de l'instruction des malades. Chacune avait le « sien » qu'elle devait exhorter et catéchiser. Toutes se portaient aussi avec ferveur à l'assistance des agonisants et les accompagnaient de leurs

prières au moment du « terrible passage ».

Les Hospitalières, pour religieuses qu'elles étaient, préféreraient encore le service des pauvres aux joies de la contemplation. Elles suivaient en cela leur code religieux :

...elles préférèrent toujours l'assistance aux malades, quand ils ne pourront se passer de leurs services, à leurs exercices particuliers, puisque c'est le principal et l'essentiel de l'Institut qui leur tiendra lieu d'oraison continuelle, si elles font leurs actions par le pur regard de Jésus-Christ en ses pauvres. S'il arrive qu'elles soient parfois surchargées d'affaires où on ne put les soulager si-tôt, elles doivent penser, en ces occasions, que Dieu leur fait une double grâce en versant sur elles une plus abondante influence de ses bénédictions, et que ce précieux tems est celui de leur récolte spirituelle s'attribuant ces paroles de l'Évangile: Ce que vous avez fait de plus, je vous le rendray à mon retour.

Les malades étaient-ils satisfaits de ce régime ? Recueillons le témoignage de notre « bon ami » Crèveœur (28), pas du tout suspect de *cléricalisme* ! « Prenons pour modèle les hôpitaux de Québec et de Montréal »,

---

<sup>28</sup> Ce Monsieur Crèveœur, originaire de Normandie, avait quitté la France à 16 ans. Il émigra en Amérique où il s'installa sur une ferme près de New-York. Il publia ses « Lettres d'un cultivateur américain » qui eurent beaucoup de vogue et desquelles nous avons extrait quelques « Pensées conçues en entrant dans un hôpital militaire ».

écrit-il en 1775. « Ils sont dirigés par des religieuses dont j'ai plus d'une fois admiré la douceur et la tendre charité... L'assiduité de ces femmes, leur propreté, le doux son de leur voix, répandent autour d'elles la consolation, le bien-être et la santé. Nos hôpitaux ne sont point si bien tenus... je ne connais que celui de Philadelphie qui puisse leur être comparé... Si j'étais réduit à n'avoir ni feu ni lieu, et que je tombasse malade, j'irois d'abors à Montréal »...

Ce témoignage nous renseigne sur l'atmosphère morale de l'hôpital.

C'est l'atmosphère moral de l'hôpital qui fait ou qui détruit sa bonne renommée et son utilité (Dr Brennemann).

Convaincue de ce principe, la religieuse hospitalière s'efforce de créer autour de ses malades une ambiance de sympathie, de bien-être et de gaieté. Elle veut exercer envers eux l'hospitalité franche et courtoise afin, qu'entrant à l'Hôtel-Dieu, les pauvres malades ne se sentent pas trop dépaysés. N'est-ce pas là d'ailleurs la juste conception de l'hôpital moderne ?

La religieuse infirmière sent battre en elle un cœur trop maternel pour ne pas compren-

dre combien il est pénible de quitter un foyer, et pour ne pas essayer, par tous les moyens possibles, d'adoucir la solitude des pauvres souffrants. Aussi a-t-elle une « double compassion pour ceux qui souffrent d'esprit et de corps ». Sans doute, elle n'épargne ni fatigue, ni peines, ni labeur pour soulager les corps, mais sa charité s'élève plus haut et va plus loin dans le sanctuaire intime de la souffrance humaine. Elle y vient avec sa réconfortante sympathie, ses attentions délicates et discrètes, et l'appui de ses ferventes prières. Que de fois, en face de certaines grandes douleurs elle se voit impuissante à consoler ! Oh ! alors, comme elle sent le besoin de s'en remettre à l'unique Consolateur qui seul est capable de panser l'âme endolorie parce que seul, Il comprend et peut sauver !

La religion reste la plus apaisante des consolations, celle qui adoucit le mieux la souffrance parce qu'elle la fait mieux accepter. Aussi l'hospitalière ne saurait manquer de recourir à un moyen si bienfaisant et si propice à soutenir le moral de ceux qui souffrent; ceux-ci, d'ailleurs, s'en trouvent mieux. Plus près de Dieu, ils sont en même temps plus près de la vraie source de paix et de bonheur.

« Vos salles, disait autrefois le vénéré monsieur Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, ce sont, sans doute, des dortoirs aux lits bien blancs où l'on se soigne, où l'on se guérit, mais ce sont aussi des oratoires. Les prières s'élèvent du fond de ce cloître des Hospitalières comme un encens d'agréable odeur, et l'hôpital en garde le parfum par toutes ses salles, jusque dans ses coins les plus reculés. Ailleurs on peut trouver de bons soins, de la science, du dévouement; à l'hôpital catholique seul, on trouve en PLUS, le parfum et la prière des « Sœurs ».

Dès le matin, le passage de l'Eucharistie embaume les cœurs souffrants du plus réconfortant arôme. Deux prêtres demeurent à l'entière disposition des malades pour la confession et, tous les matins, ils distribuent le Pain des forts à ceux qui le désirent. Les malades y ont d'ailleurs été préparés par les hospitalières qui ont récité les prières de la préparation et de l'action de grâces à la sainte communion. Chaque jour, les chapelains visitent les patients et leur apportent les consolations dont ils ont besoin en même temps que les plus paternelles bénédictions.

Des sœurs se rendent encore dans les sal-

les pour y réciter les prières du matin et du soir et l'on garde la tradition ancienne d'asperger en même temps d'eau bénite les salles et les malades. Les convalescents ont aussi toute facilité d'assister à la messe et aux saints offices. On retrouve aujourd'hui la même disposition que dans l'hôpital primitif. Alors, on ménageait une grande porte qui donnait vue dans l'église et qu'on pouvait laisser ouverte pendant le service divin. Aujourd'hui, un espace (avant-chœur) voisin du sanctuaire et séparé de l'autel par une cloison vitrée permet aux malades de suivre le Saint Sacrifice. Les patients qui ne peuvent assister à la messe remplacent ordinairement cet office par la récitation du chapelet; de même ils ont pris la touchante habitude de le dire pour leurs compagnons qui montent à la salle d'opération. Il s'établit ainsi une sorte de fraternité entre les malades. Ils se comprennent et sympathisent ensemble.

Les Hospitalières applaudissent à de si heureuses initiatives dont elles ont été souvent les discrètes inspiratrices. Il va sans dire qu'elles redoublent de charité et de zèle auprès des mourants. Jamais elles ne les laissent seuls. Une religieuse est même spéciale-

ment nommée pour prodiguer l'assistance spirituelle aux agonisants. Aussi recueillent-elles de nombreux fruits de conversion et admirent-elles, une fois de plus, la sage conduite de la Providence. Avec saint Bernard, elles reconnaissent que « la maladie est bonne au corps lorsqu'elle mène l'homme à la santé de l'âme, et que, si elle blesse la chair, elle guérit souvent l'esprit ». Bienfaitrices de leurs patients, elles les suivent jusque dans l'éternité, continuant auprès d'eux leur mission *d'infirmières* des âmes. Au décès de chaque malade, les sœurs récitent *au plus tôt, cinq fois Pater et Ave avec le De Profundis*. Une messe est dite pour le repos de l'âme de chaque pauvre qui meurt à l'hôpital et une fois par mois, une autre messe est célébrée pour tous les patients décédés à l'Hôtel-Dieu.

Les malades sont associés à toutes les fêtes qui donnent lieu parfois à des cérémonies touchantes; ainsi le Jeudi-Saint, un chapelain lave les pieds de douze pauvres, en souvenir de Notre-Seigneur lavant les pieds à ses apôtres. Jadis, la supérieure elle-même officiait à cette pieuse cérémonie dans la salle des femmes. Au matin du 25 décembre, les infirmières chantent les « vieux Noël » en accompa-



gnant le prêtre qui distribue la communion aux malades, cérémonie émouvante, s'il y en a, et qui fait couler bien des larmes de joie ! La procession du Saint-Sacrement n'est pas moins touchante. Aussi, bien rares sont ceux qui restent insensibles à cette visite particulière de Jésus-Hostie qui s'arrête dans son ostensor d'or à chacun des lits pour bénir.

C'est donc la civilisation dans tout ce qu'elle a de meilleur que personnifie l'hospitalière. Et cela est vrai surtout, parce que l'hospitalière, avant tout, vit de religion.

De temps en temps quelque religieux, un novice jésuite par exemple, vient dans les salles pour y faire la lecture sainte, l'exhortation pieuse, le chemin de la croix. Un jour de fête, disons au jour de la fête de saint Joseph, on y chante des cantiques. La toux des malades se fait alors moins aiguë, l'oppression moins vive, la douleur moins cuisante. C'est la « vieille chanson » qui apaise et console, et dont parlent les incrédules eux-mêmes. Ce n'est là que la paix extérieure.

Que n'y aurait-il pas à dire de cette paix autrement précieuse qui s'infiltré à l'intérieur, de cette paix qui adoucit même les approches de la mort ! Le vénéré monsieur Lecoq, P.S.S.

cite à ce propos l'anecdote si touchante d'un soldat mourant qui, après avoir répondu à l'aumônier qu'il croyait à Dieu, au Dieu créateur, ajoutait pour abréger: « Je crois tout ce que croit la bonne sœur qui est là ».

Un frère de monsieur Bayle, ancien supérieur de Saint-Sulpice de Montréal, qui avait fait les campagnes de l'Empire, racontait aussi que, lorsqu'à la guerre, on dirigeait vers une ville nouvelle un convoi de blessés, ceux-ci demandaient toujours: « Y a-t-il des sœurs ? » Et quand on pouvait leur répondre OUI, ils étaient à moitié consolés.

Que de jolis mots de cette nature pourraient répéter les murs des vastes salles de l'Hôtel-Dieu ! La rencontre de la souffrance et de la compassion fait jaillir, sous tous les cieus, des éclairs de joie qui illuminent et rassérènent les fronts.

CHAPITRE III

RAYONNEMENT ET EXPANSION DE  
L'ŒUVRE

Heureuse Montréal, depuis trois cents ans, d'avoir eu son hôpital et ses Hospitalières ! Car, rien ne vaut pour faire bien accepter la douleur aux pauvres humains comme le ministère de compassion délicate et tendre que l'on trouve à l'Hôtel-Dieu <sup>29</sup>.

Vraiment c'est bien  
à l'hôpital et non pas sur les roses  
Que l'homme apprend des choses  
Pour bien vivre et mourir.

---

<sup>29</sup> AUCLAIR (abbé Elie-J.), *Les Fêtes de l'Hôtel-Dieu en 1909*, p. 47.



U DÉBUT de son troisième siècle d'existence, Montréal eut à secourir une immense infortune devant laquelle s'affirma le dévouement des Hospitalières.

C'était en 1847; environ 100,000 enfants de la malheureuse Irlande, opprimés par la persécution protestante et pressés par la famine, quittaient les vertes contrées hiberniennes et se dirigeaient vers le Canada.

Durant la traversée, une fièvre des plus malignes, le typhus, se répandit à bord. Cette épidémie vint mettre le comble à l'infortune. Les passagers mouraient en grand nombre et tous les matins on avait la triste tâche de séparer les morts d'avec les vivants. Plusieurs de ces navires abordèrent à Montréal<sup>30</sup>. Aussitôt on y fut en alerte.

Le Bureau de Santé défendit aux Religieuses Hospitalières de recevoir les malades dans

---

<sup>30</sup> 1,200 à 1,300 enfants furent reçus à Montréal.

leur hôpital. Pour les mettre à l'abri, le gouvernement bâtit de vastes hangars sur les bords du Saint-Laurent où se trouve maintenant le Griffintown. Chacune de ces tristes cabanes, au nombre de treize, contenait environ cent cinquante malades étendus deux ensemble sur une chétive paillasse.

Les communautés de la ville, consacrées à la charité, s'offrirent spontanément à sacrifier leur vie pour leurs frères infortunés. « Nous ne restâmes pas en arrière, relate l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, mais, voyant qu'on nous refusait d'admettre les émigrés dans nos salles, nous suppliâmes Sa Grandeur Mgr Bourget, de vouloir bien accepter, du moins, nos personnes pour aller les soigner aux « Sheds ». Monseigneur ne s'y opposa point. Le 5 juillet, il nous dit, qu'ayant prié Dieu et consulté son chapitre, il était d'avis que le précepte de la charité l'emportait sur la loi de la clôture et, conséquemment, il nous donnait nos obédiences pour exercer l'hospitalité au-dehors ».

Dieu voulut bien se contenter des sacrifices d'une seule semaine dans ce saint exercice. Les Hospitalières durent cesser leurs visites pour soigner les Messieurs de Saint-Sulpice

atteints eux-mêmes de la contagion. Elles eurent la douleur de voir mourir six de ces respectables Messieurs, ainsi que trois Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

\* \* \*

Le XIX<sup>e</sup> siècle devait enregistrer un fait très important dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal: sa translation en 1861. L'hôpital de Jeanne Mance, témoin des temps héroïques de la colonie, n'a pas toujours occupé le site où se dresse maintenant son vaste édifice surmonté d'un dôme élégant. Il s'élevait jadis, rue Saint-Paul, à l'ombre de la vénérable église Notre-Dame. Durant deux siècles, il accomplit fidèlement sa mission de soulager les membres souffrants de la population montréalaise, mais l'expansion de la ville et le progrès du commerce obligèrent les Hospitalières à abandonner ces lieux sanctifiés par leurs devancières et à reconstruire un nouvel hôpital au « Mont Sainte-Famille », sur les premières pentes du Mont-Royal.

Ce fut le grand dérangement. « Sans doute, raconte l'annaliste, quand arriva l'heure

de quitter l'antique berceau où avaient vécu les Fondatrices, d'abandonner ce cloître vénérable, les cœurs furent déchirés et les larmes coulèrent en abondance, mais, alors comme aujourd'hui, la communauté avait pour père et pasteur un évêque, monseigneur Bourget, tout dévoué aux intérêts de l'Hôtel-Dieu et vivement désireux du progrès de ses œuvres, en vue de la gloire de Dieu et pour le bien du prochain ». Le digne prélat avait lu dans l'avenir et reconnu que l'hôpital du temps ne pouvait plus répondre aux besoins de la population.

« Dieu seul connut les déchirements de nos cœurs, dit encore l'annaliste, lorsqu'il nous fallut, pour obéir à sa sainte Volonté, faire le sacrifice d'un lieu qui nous était si cher à tant de titres. »

Depuis, le mouvement hospitalier s'est de plus en plus accentué. Pendant un certain temps, on reçut à l'Hôtel-Dieu, des vieillards de l'un et de l'autre sexe. Il y en eut en moyenne de 37 à 40 par année. L'œuvre de l'assistance aux orphelins et aux orphelines dura jusqu'en 1890 avec une moyenne de 90 à 100 par année. On se contenta ensuite d'accepter des collégiens et des écoliers, pas plus



de 17, qui remplirent l'office de servants de messe et cela jusqu'en 1938.

Depuis sa fondation jusqu'en 1825, l'Hôtel-Dieu ne posséda que 31 lits. En 1826, l'hôpital comptait 50 lits et en 1842, deux nouvelles salles, de vingt-cinq lits chacune, portèrent à 100 la capacité de l'hôpital. En 1861, le nouveau local mettait 150 lits à la disposition des malades. Aujourd'hui, l'hôpital avec ses 387 lits est encore insuffisant pour recevoir les malades de toute condition et de toute nationalité qui se présentent. Cependant, que d'améliorations, que d'additions considérables même, ont enregistrées ces dernières années, dans le but de soulager un plus grand nombre d'infortunes.

Pour célébrer le troisième centenaire de leur Hôtel-Dieu, les Hospitalières ont entrepris la construction d'un pavillon de 120 chambres privées, véritable monument qu'elles veulent ériger à la mémoire de monsieur Le Royer de la Dauversière, leur fondateur et le fondateur de Montréal. Cette annexe permettra de recevoir un plus grand nombre de malades pauvres dans l'ancien hôpital. À cette occasion, elles publieront aussi « l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal ».

Avant 1902, l'hôpital était consacré au soin exclusif des pauvres. Toutefois, en 1871, on avait ouvert deux chambres privées à \$1.00 par jour ! En 1899, s'organisait le service d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie. Au dire des connaisseurs, le dispensaire ophtalmique qui y était rattaché était le plus beau de l'Amérique du Nord. Avec les années, s'ouvrirent successivement les départements privés et les divers services que comporte un hôpital moderne: médecine, chirurgie, urologie, dermato-syphiligraphie, neurologie, cardiologie, chirurgie dentaire, radiologie, hématologie, gastro-entérologie, endocrinologie, maladies de la nutrition et autres.

De magnifiques salles d'opération, des laboratoires d'anatomie, de chimie et de bactériologie, des dispensaires assurèrent bientôt aux malades riches ou pauvres, les services les plus efficaces de la thérapeutique moderne.

En 1933, les salles publiques furent reconstruites à l'épreuve du feu et aménagées selon toutes les données du progrès. Avec la disparition de nos anciennes salles, c'est toute une époque de notre histoire qui s'en va, et la joie de pouvoir procurer aux malades les avantages du confort moderne, se nuance

d'un regret de ces vieilles choses qui parlent du passé et que jamais plus on ne pourra admirer dans le premier ordre. Aussi, plus d'un visiteur les regrettera, ces antiques salles, où l'on entrait avec respect comme dans le « sanctuaire de la souffrance ». Elles étaient jolies et si coquettes avec leurs alcôves aux rideaux blancs !

Et qu'on ne se hâte pas trop de critiquer. Ce qu'on reproche aux rideaux, pourquoi ne pas le reprocher aux draps et aux oreillers ? Mais non, l'homme est quelque chose de plus qu'un amas de chair sujet à l'infection et la frêle alcôve a du bon lorsqu'il faut s'humilier, souffrir et mourir <sup>31</sup>.

Évidemment, le moderne est d'un abord froid malgré tous les plaidoyers en sa faveur, et c'est en perdant nos vieilleries que nous en avons apprécié la valeur, une valeur de relique précieuse que l'on ne peut payer à prix d'argent.

Grâce à ces progrès, l'Hôtel-Dieu a su conserver une place d'honneur parmi les institutions nombreuses qui s'occupent du soin des malades. Doyen des hôpitaux de Montréal, l'Hôtel-Dieu peut aussi revendiquer l'honneur d'avoir abrité la première École de Mé-

---

<sup>31</sup> PARISEAU (Dr Léo), *Archives de l'Hôtel-Dieu, annales*, 5<sup>e</sup> volume.

decine et de Chirurgie de la ville. C'est aussi dans ses murs, que se donnait l'enseignement clinique, et lorsque cette École se joignit à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à Montréal, l'hôpital continua à lui prêter son concours précieux en accueillant dans ses différents services, les élèves de la nouvelle Faculté. Si l'École de Médecine a profité de cet avantage, l'Hôtel-Dieu de Montréal doit une part de son succès à son excellent service médical; il doit aussi beaucoup à la sympathie que le public lui a toujours manifestée; au constant appui des Messieurs de Saint-Sulpice qui se sont chargés d'y entretenir la flamme de la plus vive charité; à la bienveillance et à l'intérêt des Évêques de Montréal.

C'est à Monseigneur Bruchési, de sainte et vénérable mémoire, qu'est due la pensée si belle et si opportune du monument qui fut élevé, en 1909, à la gloire de Jeanne Mance pour célébrer le 250<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Hospitalières au Canada. Ce monument rappellera aux générations à venir ce que la religion a su inspirer à une femme de cœur et à celles qui lui ont succédé dans son œuvre.

L'artiste a évoqué dans le bronze la rencontre de la compassion et de la souffrance. Il

montre Jeanne Mance dans le geste éternel qui l'incline vers un pauvre blessé ! Ainsi Montréal ne saurait oublier l'Ange de Ville-Marie.

Oh ! si notre Jeanne revenait, elle aurait peine à se reconnaître dans les vastes couloirs de l'hôpital actuel, si différent du modeste Hôtel-Dieu de Ville-Marie. De grand cœur, elle applaudirait au succès de son œuvre.

Mil neuf cent quarante et un marque encore un nouveau lustre. Après examen minutieux de son installation, de ses progrès et de ses moyens d'action, le jury des délégués inspecteurs, envoyé par l'« American College of Surgeons » manifestait sa pleine satisfaction et déclarait, inscrit dans la classe « A » l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Les motifs qui valurent à l'Hôtel-Dieu cette distinction sont particulièrement : la création de son Bureau médical ; les améliorations apportées à son département de radiologie ; les additions considérables faites à ses constructions et la fondation, en 1901, de son École des INFIRMIÈRES, affiliée à l'Association des Infirmières de la Province de Québec en 1920 et à l'Université de Montréal en 1925.

En 1896, douze religieuses avaient déjà reçu leur diplôme, après avoir suivi les cours donnés par les médecins de l'hôpital.

Aujourd'hui, toutes les Hospitalières suivent le cours régulier des infirmières. En 1942, on compte 118 religieuses de l'Hôtel-Dieu qui ont reçu le diplôme universitaire ainsi que leur licence d'infirmière. L'École des gardes-malades débutait avec trois élèves en 1901; en 1942, elle en compte cent vingt-cinq dont trente et une religieuses de diverses communautés.

Les médecins de l'institution se constituent obligeamment les professeurs des infirmières religieuses et laïques. Dans le passé, quelques-uns d'entre eux et deux religieuses ont publié leurs cours et doté ainsi l'École, de précieux ouvrages, tels:

<i>Cours de Technique</i>	Sœur Allard, R. H.
<i>Éléments d'anatomie et de Physiologie</i>	Dr A. Saint-Pierre
<i>Initiation au Devoir</i>	Dr Edouard Desjardins
<i>Journal de l'Hôtel-Dieu</i>	
<i>La Diététique</i>	Sœur Mondoux, R. H. (En collaboration)
<i>Laboratoire</i>	Dr P.-P. Gauthier
<i>Leçons d'Hygiène</i>	Dr A. Saint-Pierre

<i>Leçons d'Ophthalmologie</i>	Dr A. Lasalle
— <i>de Pathologie générale</i>	Dr H. Lebel
— <i>de Pathologie interne</i>	En collaboration
— <i>de Pédiatrie</i>	Dr H. Lespérance
<i>Notions d'Anesthésie</i>	Dr C. LaRocque
<i>Notions Élémentaires de Thérapeutique</i>	Sœur Mondoux, R.H. (En collaboration).

En plus d'être reconnu par l'American College of Surgeons, l'Hôtel-Dieu fait encore partie de l'Association des Hôpitaux Canadiens, de l'Association des Hôpitaux Américains, du Conseil des Hôpitaux de Montréal, et de l'Association des Hôpitaux Catholiques des États-Unis et du Canada dont la devise « La Charité du Christ nous presse » traduit les sentiments qui conduisirent jusqu'ici les premières Religieuses Hospitalières.

Le laboratoire de l'Hôtel-Dieu est également reconnu comme École de techniciennes, depuis 1941.

L'Hôtel-Dieu de Montréal fut seul à soigner les malades de la ville et des régions environnantes pendant 180 ans, soit de 1642 à 1822, date de l'ouverture de l'Hôpital Général. Au surplus, depuis le début de la colonie

jusqu'en 1902, l'Hôtel-Dieu traita gratuitement les malades.

Les statistiques sont difficiles à établir, pour les années qui précèdent la conquête, trois désastreux incendies assez rapprochés ayant détruit les archives.

Depuis la Cession du Canada à l'Angleterre, c'est-à-dire de 1760 à 1940, on estime que 358,373 malades ont été reçus et traités à l'Hôtel-Dieu. En 1868, on compte 25 opérations dans l'année tandis que 1940 enregistre 7,489 opérations majeures et mineures, avec, en plus, 46,142 analyses de laboratoire, 18,124 radiologies, 13,966 radioscopies et traitements aux Rayons-X.

## ORGANISATION

La communauté des Hospitalières de Saint-Joseph est seule administratrice de l'hôpital. C'est en son nom que la supérieure agit dans les affaires financières et civiles. Elle est représentée, quant à la direction de l'hôpital, par l'une des religieuses appelée « hospitalière en chef ». C'est à celle-ci qu'il appartient d'admettre les patients et de les placer dans les divers départements après les avoir



préalablement soumis à un examen sommaire du médecin.

Voici quelques détails de l'organisation de l'hôpital. Les salles d'opération restent à la disposition des chirurgiens, la nuit comme le jour; à toute heure aussi on admet les malades. Tous les services sont régis dans le même ordre: médecins, sœurs hospitalières, infirmières. Tous les jours, la clinique se donne au lit des malades et se continue à la salle d'opération par les professeurs de médecine et de chirurgie selon le cas. Une vingtaine de médecins-internes secondent les chefs de services.

Sa bonne renommée, l'Hôtel-Dieu la doit à ses services. Cependant, « il n'est devenu ce qu'il est, que le jour où les religieuses ont compris que le soin des malades exigeait de la compétence et par conséquent, des études en sus des qualités du cœur et de l'esprit »<sup>32</sup>.

Les hospitalières apprennent donc à être des infirmières entendues et renseignées. Pour cela, elles n'ont qu'à suivre les directives de l'Église et de leurs Pasteurs. Déjà, en 1904, Monseigneur Bruchési recommandait aux

---

<sup>32</sup> SAINT-PIERRE (Dr Alexandre), *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Annales, 4<sup>e</sup> volume.

sœurs les études médicales: « Les études sont nécessaires pour la formation d'une hospitalière compétente », disait-il. « La charité ne saurait à elle seule constituer la bonne infirmière, il lui faut les connaissances suffisantes pour être à la hauteur de sa tâche, surtout en regard des traitements modernes, exigences qui peuvent sembler plus ou moins logiques, mais auxquelles il faut toutefois se soumettre par des vues plus élevées que celles de la connaissance des sciences profanes ».

Selon les directives de notre regretté Pie XI, les Religieuses Hospitalières tendent donc à faire « plus et mieux chaque jour » afin de procurer par là, la gloire de Dieu et l'édification du prochain. Aussi n'épargnent-elles ni leur travail, ni leurs peines quand il s'agit d'acquérir la science requise et toutes acceptent de bon cœur les sacrifices que leur imposent les études supplémentaires. Elles ne négligent rien pour se tenir à la hauteur de leur tâche.

Déjà, en 1902, une officière donnait des cliniques aux sœurs et aux infirmières. Après avoir terminé leurs cours, les hospitalières ne cessent de se perfectionner. Grâce à leur

généreux labeur, elles comptent actuellement des religieuses, Fellow du Collège Américain des Administrateurs d'hôpitaux, licenciées en pharmacie, en diététique, bachelières ès-Sciences Hospitalières, bachelières ès-arts, techniciennes en laboratoire, bibliothécaires et archivistes spécialisées.

Les maisons de l'Institut sont autonomes et chacune possède son noviciat. Seules, demeurent entre toutes, en France et en Amérique, les relations de cordialité et de sympathie qui assurent aux filles de la Dauversière, l'uniformité de vie et l'unité de sentiments dans l'émulation du bien.



## CONCLUSION





QUE de chemin parcouru depuis la « Chambre du Fort » où se pressaient les premiers malades ! Comme il y a loin des vastes et clairs espaces d'aujourd'hui, où toutes les délicatesses du cœur dont parle Paul Bourget, non seulement se présentent, mais s'exaltent, s'affirment « dans le sévère décor de la clinique et sa douloureuse atmosphère », aux humbles logis d'autrefois qui ont pourtant connu, eux aussi, ces mêmes noblesses et ces mêmes délicatesses <sup>33</sup>.

L'histoire de l'Hôtel-Dieu, comme on l'a vu, est intimement liée à l'histoire même de Montréal et présente, à ce titre, un intérêt particulier. L'Hôtel-Dieu de Ville-Marie est la première œuvre suscitée par Dieu expressément pour le Canada : un des buts de la fondation de monsieur de la Dauversière n'était-il pas précisément le service des malades au Canada ? Nous devons donc aimer

---

<sup>33</sup> BRUCHESI (Jean), « *Nos Seigneurs les Malades* », 1939 p. 12.

cette œuvre et l'honorer pour tous les bienfaits qu'elle a semés dans la belle et chère cité.

Il est touchant de pénétrer, par les Annales de sœur Morin, dans l'atmosphère vieillotte, héroïque, des premiers temps de la colonie; de relever ces rites exquis de politesse que Jeanne Mance et les premières Hospitalières exerçaient envers les malades, cette élégance d'âme qui éclairait tout naturellement le cours habituel des jours; les épreuves nombreuses, accablantes, en raison des moyens et, malgré tout, l'avance inéluctable et sûre vers le progrès; les filiales qui essaient et recommandent l'histoire première de la fondation.

S'il n'est point donné aux femmes d'aller à travers la glorieuse fumée des champs de bataille, il leur reste pour mission non moins noble, pour faction d'honneur, le service de la souffrance, et sur ce champ si vaste, combien sont tombées inaperçues, à jamais ignorées, semblables à ces héros obscurs qui ont donné leur vie, sans laisser sur terre le prestige d'un souvenir.

Mais il y a des sacrifices qui ne peuvent rester dans l'ombre, il y a des héroïsmes dont l'histoire émue garde la mémoire. Tels furent ceux des Filles de monsieur de la Dauversière-



re, les premières Religieuses Hospitalières de Ville-Marie, les continuatrices de l'œuvre de Jeanne Mance, les mères des pauvres et des malades. Tout un peuple garde souvenance des exploits quotidiens de charité qui a tenu les Religieuses de Saint-Joseph intrépides devant les plaies les plus hideuses, devant les infirmités les plus répugnantes.

Daigne saint Joseph, user de tout son crédit auprès de Jésus et de Marie pour obtenir que cette fleur de charité et d'héroïsme, qui s'est épanouie sur notre terre canadienne, ne se dessèche jamais sur ce sol privilégié dont la fécondité a répondu généreusement, depuis des siècles, à l'abondance des bénédictions divines.

L'histoire est d'accord avec notre foi pour proclamer que la nation canadienne-française n'a de raison d'être que si elle est chrétienne. Sa force et sa gloire dans le passé, lui viennent des foyers de sainteté et d'héroïsme qui ont répandu, avec la lumière de leur zèle et la flamme de leur cœur, les vérités de l'Évangile et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Grâce à Dieu, cette flamme sacrée, allumée par la foi, s'est communiquée aux héritiers des grandes œuvres et elle ne s'éteindra jamais !

## BIBLIOGRAPHIE

- Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, Hôtel-Dieu, Montréal.
- Annuaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, 1907-11-12-21.
- AUCLAIR (Abbé ÉLIE-JOSEPH). Les Fêtes de l'Hôtel-Dieu, 1909, pour célébrer le 250<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée au pays en 1659 des trois premières Hospitalières de Montréal.  
Arbour et Dupont, 1919.
- BENOIT (Pierre). La Vie inspirée de Jeanne Mance  
Ed. Albert Lévesque. Montréal, 1934.
- BERTRAND (Camille). Histoire de Montréal.  
Montréal, Beauchemin, 1935 2v.
- BRUCHÉSI (Jean). Nos Seigneurs les Malades.  
Extrait du « Canada Français »  
Québec, octobre, 1939.
- COUANIER de LAUNAY (Chanoine E.L.). Histoire des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (France et Canada). Paris, Palmé, 1887. 2v.
- Coutumier des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*. La Flèche, 1850.
- DANEMARIE (Jeanne). Jeanne Mance au Canada.  
Maison de la Bonne Presse. Paris, 1937.
- DAVELUY (M. C.). Jeanne Mance. Montréal.  
Ed. Albert Lévesque. 1934.
- Diététique (La)* Hôtel-Dieu de Montréal.  
Montréal, 1937
- FAILLON (E.M.). La Vie de Mlle Mance et Histoire

- de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie dans l'Isle de Montréal, en Canada.  
 Ville-Marie, chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, 1854. 2v.
- Garde-Malade (La) Canadienne-Française*. Revue mensuelle. Montréal. 1928-1938.
- GOYAU (Georges). Les Origines religieuses du Canada: une épopée mystique.  
 II<sup>e</sup> édition. Paris, Grasset, 1924.
- GROSJEAN (Sœur). Notions abrégées sur Jérôme Le Royer et Marie de la Ferre. La Flèche, 1887.
- GROULX (Abbé Lionel). Ville-Marie, Joyau de l'histoire coloniale.  
 Ed. du Devoir, 1940.
- JAMET (Dom Albert). O. S. B. Jérôme Le Royer de la Dauversière et les commencements de Montréal.  
 Revue de l'Université d'Ottawa, 1936.
- LECOMPTE (Edouard). S. J. Catherine Tekakwitha.  
 Montréal, 1927.
- MORIN (Sœur Maria). R. H. Annales des Hospitalières de Ville-Marie.
- PARISEAU (Dr Léo). Catalogue des antiquités de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
- RUMILLY (Robert). Kateri Tekakwitha, Bouasse,  
 Paris.
- Santé Nationale (La)*, Revue trimestrielle,  
 Ottawa, 1940-41.
- Unité Médicale du Canada*, Revue mensuelle,  
 Montréal, 1921.
- WEIR (G. M.). Survey of Nursing Education in Canada. Toronto, 1932.

Achévé d'imprimer à Montréal  
le 2 février 1949, en la fête  
de la Purification de la Sainte  
Vierge sur les presses de

*Thérien Frères*

CHRISTUS IN PAUPERIBUS

